



Regional Workshop on Putting into Practice the FAO
Technical Guidelines on MPAs and Fisheries and Planning
of Activities of the CCLME Demonstration Project No 4
"Demonstration of Marine Protected Areas (MPAs) as tools
for Multiple Resource Management Benefits"

Dakar, Senegal, 5-7 November 2012

Atelier régional sur la mise en pratique des Directives
Techniques de la FAO sur les AMP et la Pêche et
planification des activités du Projet de Démonstration n°4
du CCLME "Démonstration des Aires marines protégées
(AMP) en tant qu'outils permettant de dégager des
bénéfices de la gestion de ressources multiples"

Dakar, Sénégal, 5-7 novembre 2012

About the project “Protection of the Canary Current Large Marine Ecosystem”

The Canary Current Large Marine Ecosystem (CCLME) provides vital food and economic resources to coastal populations bordering the Large Marine Ecosystem (LME), and also to much of Western Africa. It has one of the highest fisheries productions among the African large marine ecosystems and the coastal zone also provides critical fish habitat, wood from mangrove and coastal and marine space for agriculture, aquaculture, urban development, tourism and transport.

The CCLME project is unique in its strategic combination of fisheries and ecosystem governance frameworks. The project aims to enable the participating countries to address priority transboundary concerns on declining fisheries, associated biodiversity and water quality through governance reforms, investments and management programs. It will foster cooperation among project countries and contribute to a strengthened monitoring of the status of the CCLME that is based on sound science.

Cape Verde, Gambia, Guinea, Guinea-Bissau, Mauritania, Morocco and Senegal are all committed to working together in the CCLME project to address the degradation of the Canary Current Large Marine Ecosystem caused by over-fishing, habitat modification and changes in water quality by adoption of an ecosystem approach.

The project is funded by the Global Environment Facility (GEF) and co-financed by participating countries and other partners. Current partners include the French Development Agency (AFD), EAF-Nansen Project, National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) of the United States, West African Regional Marine and Coastal Conservation Programme (PRCM), Swedish International Development Cooperation Agency (Sida), Sub-regional Fisheries Commission (SRFC) and Wageningen International.

The GEF agencies responsible to carry out the CCLME project are the Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) and the United Nations Environment Programme (UNEP).

For more information, please visit www.canarycurrent.org

A propos du projet "Protection du grand écosystème marin du courant des Canaries"

Le Grand Ecosystème Marin du Courant des Canaries (CCLME) fournit des ressources alimentaires et économiques vitales pour les populations côtières vivant en bordure du Grand Ecosystème Marin (GEM) et aussi pour une grande partie de l'Afrique de l'ouest. Il assure une des plus importantes productions de pêche parmi les GEMs de l'Afrique et la zone côtière du CCLME procure également d'importants biens et services aux pays côtiers, notamment des habitats critiques pour les poissons, du bois provenant des mangroves et des espaces côtiers et marins pour l'agriculture, l'aquaculture, le développement urbain, le tourisme et le transport.

Le projet CCLME présente une originalité en raison de son approche stratégique combinant les pêcheries et la gouvernance dans la gestion de l'écosystème. Le projet vise à permettre aux pays participants de traiter les problèmes transfrontaliers prioritaires sur la pêche en déclin, les menaces sur la biodiversité associée et la qualité de l'eau par des réformes de gouvernance, des investissements et des programmes de gestion. Il favorisera la coopération parmi les pays partenaires du projet et assurera le suivi de l'état du CCLME en se basant sur les résultats scientifiques.

Le Cap-Vert, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Maroc, la Mauritanie et le Sénégal se sont tous engagés à travailler ensemble dans le projet CCLME pour lutter contre la tendance à la dégradation du grand écosystème marin du courant des Canaries, causé par la surpêche, les modifications des habitats et les changements de la qualité de l'eau, en adoptant une approche écosystémique.

Le projet est financé par le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) avec le co-financement des pays participants et d'autres partenaires. Les partenaires actuels sont: l'Agence Française de Développement (AFD), la Commission Sous-Régionale des Pêches (CSR), le projet EAF-Nansen, l'Administration Nationale des Océans et de l'Atmosphère (NOAA) des États-Unis d'Amérique, le Programme Régional de Conservation de la Zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest (PRCM), l'Agence Suédoise de Coopération Internationale au Développement (SIDA) et Wageningen International.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) sont les agences FEM pour la réalisation du projet CCLME.

Pour plus d'informations, prière de visiter le site-web www.canarycurrent.org

Executive summary

The *Regional Workshop on putting into practice the FAO Technical Guidelines on MPAs and Fisheries and planning of activities of CCLME Project Demonstration No. 4 "Demonstration of Marine Protected Areas as tools for multiple-resource management benefits"* was held on 5-7 November 2012 in Dakar, Senegal. It was organised by the CCLME and FAO and was attended by 22 participants.

The workshop objectives were to:

- Make stakeholders aware of the CCLME Demonstration Project No 4 and discuss the activities to be undertaken, and identify the key aspects, principles and practices to be taken into account during the planning and implementation of project activities.
- Share other experiences and best practices in the planning and management of MPAs and to foster collaboration and coordination of activities.
- Consider the establishment of an MPA-Fisheries Regional Working Group.
- Present the main points of the contents and principles of the FAO Technical Guidelines on MPAs and Fisheries and discuss their implementation in the sub-region. Establish a linkage between other ongoing initiatives (especially the International Guidelines on Securing Sustainable Small-Scale Fisheries) and the initiatives relating to demersal artisanal fisheries in the sub-region.

Through presentations and discussions, in plenary and in working groups, an important exchange of information and experiences took place. With regard to actions for the immediate future, the workshop made the following recommendations:

- A regional MPA-fisheries working group should be established to serve the needs of several organisations and the countries in the region. The MPA-Fisheries Regional Working Group Secretariat will be jointly managed by RAMP AO and the SRFC with the support of the CCLME. The proposed TOR of the working group will be revised by the CCLME, taking comments given in the workshop and additional contributions into account.
- The CCLME Demonstration Project No 4 will initially work in two pilot sites. These sites will be selected considering a combination of aspects, e.g. the need for support and feasibility (where can project objectives be achieved).
- The CCLME Demonstration Project No 4 work programme will be revised taking the priority activities identified by the two workshop working groups into account. A revised work programme will be shared with all concerned parties. This work programme needs to take into account that only two years remain of the original three-year project time span as the start of the project has been delayed due the lack of agreement on project priorities.
- The activities of the CCLME Demonstration Project No 4 will use the results of earlier work, as available and appropriate. Collaboration with all relevant parties will be ensured, including with national counterparts, SRFC and its projects, the RAMP AO and the FIBA.

Résumé Exécutif

L'Atelier régional sur la mise en pratique des Directives Techniques de la FAO sur les AMP et la Pêche et planification des activités du Projet de Démonstration n°4 du CCLME "Démonstration des Aires marines protégées (AMP) en tant qu'outils permettant de dégager des bénéfices de la gestion de ressources multiples" s'est tenu à Dakar, Sénégal, du 5 au 7 novembre 2012. Il a été organisé par le CCLME et la FAO et 22 participants y ont assisté.

les objectifs de l'atelier étaient :

- Sensibiliser les parties prenantes au sujet du Projet de Démonstration CCLME n° 4 et discuter les activités à entreprendre, et identifier les aspects clés, des principes et de bonnes pratiques à prendre en compte lors de la planification et la réalisation des activités du projet.
- Partager d'autres expériences et de bonnes pratiques de la planification et la gestion des AMP et promouvoir la collaboration et la coordination des interventions.
- Considérer l'établissement d'un Groupe de Travail Régional AMP-Pêche.
- Présenter les grandes lignes du contenu et les principes des Directives Techniques de la FAO sur les AMP et la Pêche et discuter leur application dans la sous-région.
- Etablir un lien entre d'autres initiatives en cours (notamment les Directives Internationales pour Garantir des Pêches Artisanales Durables) et les initiatives relatives à la pêche artisanale démersale dans la sous-région.

A travers des présentations et discussions, en plénière et dans de groupes de travail, un échange important des informations et expériences a eu lieu. Au niveau des actions à entreprendre dans le futur immédiat, l'atelier a formulé les recommandations suivantes:

- Un Groupe de Travail Régional AMP-Pêche devrait être mis en place pour répondre aux besoins de plusieurs organisations et les pays de la région. Le Secrétariat du Groupe de Travail Régional AMP-Pêche sera assuré conjointement par le RAMPPO et la CSRP avec l'appui du CCLME. Le projet de termes de référence du groupe de travail sera révisé par le CCLME, en tenant en compte commentaires donnés dans l'atelier et des contributions additionnelles.
- Le Projet de Démonstration CCLME n° 4 travaillera initialement dans deux sites pilotes. Ces sites seront sélectionnés en tenant compte d'une combinaison d'aspects, par exemple, le besoin de soutien et de faisabilité (où peuvent les objectifs du projet être atteint).
- Le programme de travail du Projet de Démonstration CCLME n° 4 sera révisé en prenant en compte les activités prioritaires identifiées par les deux groupes de travail de l'atelier. Un programme de travail révisé sera partagé avec toutes les parties concernées. Ce programme de travail doit tenir compte du fait qu'il ne reste que deux ans de la durée du projet même s'il a initialement été prévu pour trois ans. La mise en oeuvre du projet a été retardée en raison de l'absence d'accord sur les priorités du projet.
- Les activités du Projet de Démonstration CCLME n° 4 utilisera les résultats de travaux antérieurs selon leur disponibilité et conformément aux besoins. La collaboration avec toutes les parties concernées sera assurée, notamment avec ses homologues nationaux, CSRP et ses projets, le RAMPPO et la FIBA.

TABLE OF CONTENTS

ABBREVIATIONS.....	8
INTRODUCTION	9
Background.....	9
This report	9
WORKSHOP ARRANGEMENTS AND OPENING SESSION	9
Venue and participation	9
Opening session and workshop structure	10
Objectives and expected outputs.....	10
PLENARY PRESENTATIONS.....	12
CCLME Demonstration Project No 4	12
FAO Technical Guidelines on MPAs and Fisheries.....	12
SRFC project on MPAs and co-management.....	13
The MPA Network in West Africa (RAMPAO).....	14
"State of the art on the role of marine protected areas in fisheries management" initiative.....	14
MPAs in the sub-region (main challenges and lessons learned).....	16
MPA issues in the BOBLME area	18
Programmes, status and challenges with regard to MPA management in Indonesia	19
International Guidelines on Securing Sustainable Small-Scale Fisheries: Role of MPAs.....	20
Discussions	20
WORKING GROUPS.....	21
Working group arrangements and terms of reference	21
Group 1: MPAs and co-management	21
Group 2: MPAs and participatory monitoring.....	22
DISCUSSION ON THE COORDINATION OF THE IMPLEMENTATION OF ACTIVITIES OF THE CCLME DEMONSTRATION PROJECT No 4	24
MPA-Fisheries Regional Working Group	24
Activities of the CCLME Demonstration Project No 4	25
CLOSING OF WORKSHOP	25

TABLE DE MATIERES

ABREVIATIONS.....	26
INTRODUCTION	27
Contexte	27
Ce rapport.....	27
ORGANISATION DE L’ATELIER ET LA SESSION D’OUVERTURE.....	27
Lieu et participation	27
Session d’ouverture et organisation de la réunion	28
Objectifs et résultat attendus.....	28
PRESENTATIONS EN PLENIERE	30
Le Projet Démonstration CCLME n° 4.....	30
Les Directives Techniques FAO sur les AMP et la Pêche	30
Le projet Cogestion et AMP de la CSRP	31
Le Réseau des AMP en Afrique de l'Ouest (RAMPAO)	32
L’initiative de l’« Etat de l’art sur le rôle des aires marines protégées dans la gestion des pêches ».....	32
Les AMP dans la sous-région (principaux défis et les leçons apprises).....	34
AMP dans la zone du BOBLME	36
Les programmes, l’état de lieue et problématiques dans la gestion des AMP en Indonésie	37
Les Directives International pour Garantir des Pêches Artisanales Durables : Apports des AMP	38
Discussions	39
GROUPES DE TRAVAIL	40
Organisation du travail et termes de référence des groups	40
Groupe 1: Les AMP et la cogestion	40
Groupe 2: Les AMP et le suivi participatif	41
DISCUSSION SUR LA COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DU PROJECT DE DEMONSTRATION N°4 DU CCLME.....	43
Groupe de Travail Régional AMP-Pêche.....	43
Programme d’activités du Projet de Démonstration CCLME n° 4.....	44
CLOTURE DE L’ATELIER.....	44
ANNEXES	
ANNEX / ANNEXE 1: LIST OF PARTICIPANTS – LISTE DES PARTICIPANTS	45
ANNEX / ANNEXE 2 : AGENDA.....	48

ABBREVIATIONS

AFD	Agence française de développement
AMPHORE	Aires Marines Protégées et gestion Halieutique par Optimisation des Ressources et des Ecosystèmes
ATSEA	Arafura and Timor Seas Ecosystem Actions
BioCoS	Management of the West African marine and coastal biodiversity through the strengthening of conservation and monitoring initiatives in MPAs project
BOBLME	Bay of Bengal Large Marine Ecosystem project
CAOPA	African Confederation of Artisanal Fisheries Professional Organisations
CCLME	Protection of the Canary Current Large Marine Ecosystem project
CEPIA	Construire Ensemble une gestion des Pêches Intégrant les Aires marines protégées
CIPA	Centro de Investigação de Bissau
CNSHB	Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (Guinea)
COFI	FAO Committee on Fisheries
CPUE	Catch Per Unit Effort
CSO	Civil Society Organisation
CTI	Coral Triangle Initiative
EAF	Ecosystem Approach to Fisheries
FIBA	Fondation Internationale du Banc d'Arguin or Banc d'Arguin International Fondation
GEF-IW	Global Environment Facility-International Waters
GIS	Geographic Information System
IUCN	International Union for Conservation of Nature
MACO	Marine and Coastal Programme (IUCN)
MPA	Marine Protected Area
NGO	Non-Governmental Organisation
NNP	Niumi National Park (Gambia)
PNBA	Parc National de Banc d'Arguin or Banc d'Arguin National Park (Mauritania)
PRCM	Programme régional de Conservation de la zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest or Regional Conservation Programme of the Marine and Coastal zone in West Africa
RAMPAO	Network of Marine Protected Areas in West Africa
RAMSAR convention	The Convention on Wetlands of International Importance
RCU	Regional Coordination Unit
SRFC	Sub-Regional Fisheries Commission
SSME	Sulu Sulawesi Marine Ecoregion
ToR	Terms of Reference
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
WWF	World Wide Fund for Nature
WWF-WAMER	WWF West Africa Marine Ecoregion Office

INTRODUCTION

Background

The use of marine protected areas (MPAs) has taken on greater importance lately in discussions on how to protect marine ecosystems and reverse the degradation of aquatic habitats. MPAs are also more strongly recommended as tools for fisheries management. With fisheries management evolving towards an ecosystem approach to fisheries (EAF), broader biodiversity conservation objectives are increasingly needed and are becoming more common. Based on the need to better understand the role of MPAs in relation to fisheries, and how the objectives of biodiversity conservation and fisheries management can be reconciled during the planning and implementation of MPAs, the FAO has developed Technical Guidelines on MPAs and Fisheries¹.

Within the framework of the Protection of the Canary Current Large Marine Ecosystem (CCLME) Project, a demonstration project on MPAs as tools for multiple resource management benefits has been developed (CCLME Demonstration Project No 4). This project will be implemented in five West African countries – Cape Verde, Mauritania, Senegal, Guinea Bissau and Guinea – and is aimed at demonstrating the potential benefits of MPAs in co-management of demersal artisanal fisheries. This project will collaborate, among others, with the project on “Fisheries management and marine conservation in the context of a changing ecosystem” (GCP/INT/253/JPN), which also supported the development of the FAO Guidelines on MPAs and Fisheries, and the project “Support to the Sub-Regional Fisheries Commission (SRFC) for the development of co-management initiatives and the use of Marine Protected Areas in fisheries management in West Africa”, funded by the Agence Française de Développement (AFD).

It is within this collaborative framework that a workshop on MPAs and fisheries in West Africa was organised in Dakar, Senegal, from 5 to 7 November 2012, to support the CCLME Demonstration Project No 4 through the implementation of the FAO Guidelines on MPAs and Fisheries.

This report

This report constitutes the proceedings of the workshop and provides a summary of the presentations, discussions, conclusions and recommendations. The report was prepared by Mr Aboubacar Sidibé, Leader of the Marine Living Resources and Fisheries Component of the CCLME project, and Ms Lena Westlund, FAO consultant, based on important contributions by participants.

WORKSHOP ARRANGEMENTS AND OPENING SESSION

Venue and participation

The workshop was held in the RCU conference room of the CCLME project in Dakar, Senegal, from 5 to 7 November 2012. It was organised by the CCLME and FAO and was attended by 22 participants. In addition to the workshop organizers, the participants included representatives from four of the five countries involved in the CCLME Demonstration Project No 4 (Gambia, Guinea, Guinea Bissau and Mauritania; Cape Verde was absent), the SRFC, Network of Marine Protected Areas in West Africa (RAMPAO), Banc d'Arguin International Foundation (FIBA), WWF, and the African

¹ See Box below.

Confederation of Artisanal Fisheries Professional Organisations (CAOPA). The Bay of Bengal Large Marine Ecosystem (BOBLME) project was represented by two participants². The list of participants can be found in Annex 1.

Opening session and workshop structure

Mr Birane Sambe, Coordinator of the CCLME project, welcomed all workshop participants and wished them a pleasant stay in Dakar. He emphasized the importance of the work being carried out in the sub-region on MPAs for the conservation and sustainable management of marine resources. He explained that the CCLME project was not intending to reinvent the wheel and must take into account the initiatives and other activities pursuing the same overall objective as the CCLME Demonstration Project No 4. In this regard, Mr Sambe reminded all participants of the need to establish close collaboration among all partners in the sub-region and especially accept to share information so as to avoid unnecessary duplication of efforts. Finally, he declared the workshop opened and wished participants every success in their deliberations.

Mr Youssouf Hawa Camara, Deputy General Manager of the “Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura” (CNHSB) of Guinea, was elected as chair of the first day of the workshop. Mr Nfamara Jerro Dampha, Director of Fisheries of the Gambia, and Mr. Lamine Camara, Deputy Director of the "Direction de l'Aménagement des ressources et de l'Océanographie", Ministry of Fisheries, Mauritania, subsequently chaired the second day and third day, respectively.

The agenda was adopted noting that some colleagues were unable to attend the workshop. The absence of the IUCN Representative was deeply regretted. The agenda item on the ongoing study on MPA indicators that was to be presented by Mr Pablo Chavance was therefore left out. Mr Hamady Diop, Head of the Research and Information Systems Department of the SRFC, offered to provide information on the other topics that Mr Chavance was due to present. The final agenda adopted taking account of comments made by participants is included in Annex 2.

Objectives and expected outputs

Ms Merete Tandstad, Fishery Resource Officer, FAO, presented the objectives and expected outputs of the workshop. She also indicated that the workshop had been planned for some time and was pleased that all the stakeholders – partners and projects involved in the work on MPAs in the sub-region – had now got together.

Accordingly, the workshop objectives were to:

- Make stakeholders aware of the CCLME Demonstration Project No 4 and discuss the activities to be undertaken, and identify the key aspects, principles and practices to be taken into account during the planning and implementation of project activities.
- Share other experiences and best practices in the planning and management of MPAs and to foster collaboration and coordination of activities.
- Consider the establishment of an MPA-Fisheries Regional Working Group.

² The participation of the BOBLME project was made possible through the Twinning initiative of the Global Environment Facility's International Waters (GEF-IW) Learning Exchange and Resource Network (IW:LEARN).

- Present the main points of the contents and principles of the FAO Technical Guidelines on MPAs and Fisheries and discuss their implementation in the sub-region.
- Establish a linkage between other ongoing initiatives (especially the International Guidelines on Securing Sustainable Small-Scale Fisheries) and the initiatives relating to demersal artisanal fisheries in the sub-region.

In line with these objectives, the expected outputs of the workshop were:

- Agreed recommendations to update the programme of activities of the CCLME Demonstration Project No 4 (taking account of ongoing activities and recommendations made by the SRFC workshop "State of the art on the role of marine protected areas in fisheries management").
- Potential synergies identified and experiences exchanged among partners involved in MPAs (IUCN, FIBA, RAMPAAO, WWF and others) in the sub-region as well as with the BOBLME project in Asia.
- Agreement on the establishment of an MPA-Fisheries Regional Working Group and on its terms of reference (ToR).
- Improved knowledge among MPA stakeholders in the sub-region on the FAO Technical Guidelines on MPAs and Fisheries and their scope of implementation.
- Participants made aware of the development of the International Guidelines on Securing Sustainable Small-Scale Fisheries and consideration of the relevance of this emerging instrument in the context of MPAs in the sub-region.

KEY DOCUMENTS

The FAO Technical Guidelines on MPAs and Fisheries (full reference: FAO. 2012. Fisheries management. 4. Marine protected areas and fisheries. *FAO Technical Guidelines for Responsible Fisheries*. N. 4, Suppl. 4, Rome, FAO. 2012. 206 pp.) can be downloaded from the site: <http://www.fao.org/docrep/015/i2090e/i2090e00.htm>.

The SRFC documents are available on the Commission's web site web: <http://www.srfc.org> (See section 'Documents' and then '1. MPA-co-management project').

The BOBLME project web site, <http://www.boblme.org>, provides more information and reports on projet activities, concerning MPAs and other issues.

PLENARY PRESENTATIONS

CCLME Demonstration Project No 4

Mr. Sidibé presented the CCLME Demonstration Project No 4. He reminded participants of the background to the formulation of the project, its expected outcomes and activities initially planned. He explained that faced with the transboundary concern of declining demersal resources, it was recommended to encourage the full participation of all stakeholders through co-management and development of MPAs as a tool for fisheries management. Accordingly, the objective of this project is to put in place demersal fisheries co-management systems in selected MPAs and show their benefits. Mr. Sidibé emphasized that there had been quite a delay in the implementation of project activities. It was thus necessary to update the activities and work plan of the project taking account of other ongoing initiatives in the sub-region.

FAO Technical Guidelines on MPAs and Fisheries

Ms Westlund presented the FAO Technical Guidelines on MPAs and Fisheries. She explained that they were developed to complement already existing guidelines on MPAs and biodiversity conservation and because the FAO Committee on Fisheries (COFI) had recognized a need to know more about how MPAs work in the context of fisheries. It had been a long preparation process; following a recommendation by the COFI, an FAO Expert Workshop was held in 2006 and the guidelines were finalized and published only in the year 2012. The guidelines are part of the FAO Technical Guidelines supporting the Code of Conduct for Responsible Fisheries and should be read and implemented within this context.

The objective of the guidelines is to address the interface between fisheries management and biodiversity conservation and to provide advice on the implementation of an MPA which has, among its multiple objectives, that of fisheries management. In a context of fisheries-management and biodiversity-conservation reconciliation, they focus on fisheries issues and include a review of the likely biological and ecological effects of MPAs as well as their social and economic implications. The guidelines also address the institutional, legal and policy context of an MPA, how to plan and implement an MPA, and information needs.

For the purpose of the guidelines, an inclusive definition of MPAs is used and 'any marine geographical area that is afforded greater protection than the surrounding waters for biodiversity conservation or fisheries management purposes' is considered to be an MPA. Spatial-temporal-gear closures, which include MPAs, are historically some of the most common fisheries management measures. In the broader context of EAF, it is likely that spatial management measures and MPAs with multiple objectives will increase in importance. However, it should be remembered that an MPA is one management tool among others and not always the preferred one.

Ms Westlund noted that MPAs are a potentially powerful tool for biodiversity conservation and fisheries management but to gain the most benefits the two types of usages need to be bridged. Moreover, the process is the key for achieving good results. Only meaningful public and stakeholder participation in MPA planning and management can ensure compliance, long-term sustainable support and equitable results.

SRFC project on MPAs and co-management

Mr Diop spoke about the support to the SRFC for the development of co-management initiatives and integration of MPAs into fisheries management in West Africa: The Co-management and MPAs and project. He started by reminding participants of the role of the Commission. The objective of the SRFC is to strengthen the cooperation and coordination of policies of Member States, particularly in the following areas:

- Harmonization of policies on the preservation, conservation and sustainable exploitation of fisheries resources in the sub-region;
- Adoption of common strategies in international fora;
- Development of sub-regional cooperation in the area of monitoring, control and surveillance
- Development of the capacity of countries to conduct research in the fisheries sector at sub-regional level.

This objective is pursued in collaboration with a large number of partners. The Co-management and MPAs project is funded by the AFD for the period 2009-2013. Its objective is to include the concepts of co-management and EAF in fisheries policies in States of the SRFC. The project consists of three components: (i) Co-management, (ii) MPAs, and (iii) Capacity building. The second component on MPAs provides for collaboration with the CCLME Demonstration Project No 4. Part of this component is undertaken through the Marine and Coastal Programme (MACO) of the IUCN and include the project 'Construire Ensemble une gestion des Pêches Intégrant les Aires marines protégées' (CEPIA) which involves the integration of MPAs into fisheries management. There is also collaboration with the AMPHORE³ and BioCoS⁴ projects.

The CEPIA project selected four pilot sites for implementing its activities:

- Parc National du Banc d'Arguin or Banc d'Arguin National Park (Mauritania)
- AMP Communautaire de Bamboung or Bamboung Community MPA (Senegal)
- AMP Communautaire d'Urok or Urok Community MPA (Guinea Bissau)
- AMP Communautaire de Tristao or Tristao Community MPA (Guinea)

An important component of the project focuses on the identification and development of indicators which can be used to monitor the MPAs. A synthesis of the knowledge and experiences at global level on the effects of MPAs on fisheries, that can also be useful at sub-regional level, has been prepared in collaboration with the AMPHORE project and the outcomes were presented at a workshop held in Dakar, Senegal, in December 2011⁵. Based on this and with the BioCoS project, work is now underway to establish viable systems to monitor the ecological and socioeconomic impacts of MPAs, if possible through simple, realistic and participatory methods.

³ The project 'Marine Protected Areas and Fisheries Management through Optimization of Resources and Ecosystems' (AMPHORE) was carried out in collaboration with the Research Institute for Development and the National Agency for Research (France) and was completed in 2012.

⁴ The project on the Management of the West African marine and coastal biodiversity through the strengthening of conservation and monitoring initiatives in MPAs (BioCoS) is being undertaken in collaboration with FIBA and with funding from the AFD.

⁵ The study is entitled "State of the art on the role of MPAs in fisheries management" – see also the text below.

The MPA Network in West Africa (RAMPAO)

Ms Dominique Duval Diop, Secretary General of RAMPAO, reminded participants that as far back as 2001, a coalition was formed around MPAs between experts, governmental and non-governmental organisations, international organisations and financial partners in the sub-region. In 2003, a Regional Strategy for MPAs in West Africa was developed with the participation and contribution of representatives from different stakeholder groups involved in biodiversity conservation and management of marine and coastal resources. RAMPAO was then created in 2007 as part of the Regional Conservation Programme of the Coastal and Marine zone in West Africa (PRCM).

The mission of RAMPAO is to ensure, at the level of the West African marine ecoregion, the maintenance of a coherent set of critical habitats necessary for dynamic ecological processes essential for the regeneration of natural resources and biodiversity conservation for the benefit of societies. More specifically, RAMPAO aims to:

- Establish a group of MPAs representative of critical ecosystems and habitats within the sub-region ;
- Encourage the exchange of experiences and mutual learning;
- Create synergy between MPAs on issues of common interest;
- Render MPAs in the sub-region functional and operational;
- Strengthen mutual capacities in advocacy, defence of interests and representation of MPAs of the sub-region at international level.

RAMPAO is officially established and recognized by the authorities of seven countries (Mauritania, Senegal, the Gambia, Guinea Bissau, Guinea, Sierra Leone and Cape Verde). Today the network is active in the MPAs of five of the seven countries (25 out of around 30 officially recognized MPAs). In the future, RAMPAO intends to strengthen the network, including the participation of members and services rendered to members. Work and studies carried out to date emphasize the need to strengthen RAMPAO's role as a sustainable management tool of fisheries resources (e.g.: assessments of the effectiveness of management; analysis of ecological gaps. There is also a need to improve strategic planning and update the 2003 regional strategy, develop a communication plan and expand collaboration with international conventions and regional partners. There is also thought of setting up a working group to deal with fisheries issues.

"State of the art on the role of marine protected areas in fisheries management" initiative

Mr Diop informed participants of the work programme for the implementation of recommendations which were adopted in the initiative to review "The state of the art on the role of marine protected areas in fisheries management", which was a component of the Co-management and MPAs project. The aim of this review was to provide the SRFC – based on the most exhaustive analysis possible of the literature, lessons and knowledge available on the area (particularities of the SRFC area) – a set of relevant recommendations appropriate for prevailing situations in the sub-region, on the best ways and means to use, if need be, clearly designed and managed MPAs as a fisheries management tool. The findings of the study were discussed at a workshop held in December 2012 in Dakar, Senegal. Moreover, the MACO of the IUCN and PRCM organised on 10 September 2012 in Jeju, South Korea during the World Conference on Nature, a meeting, as a side event, on the strategic work plan of the Abidjan Convention on MPAs. This meeting discussed the actions to take to strengthen

governance in general and the interface between MPAs and fisheries in particular. The proposals were centred on three main areas:

(i) Strengthening the knowledge base

- **Baselines and accumulation of knowledge**
 - Strengthen the capacities of stakeholders tasked with contributing to these baselines
 - Favour participatory, harmonized and inexpensive methods
 - The baselines must be systematic and focused on the challenges
 - Define the specific objects of the baselines (biological cycles, critical habitats, etc.)
- **Mapping approaches**
 - Maps must be used as communication tools
 - Prepare the maps using participatory processes
 - Invest in data quality and GISs
 - Define the objects of mapping (migration corridors, connectivity, buffer zones...)
- **Zoning of different uses**
 - Take account of the zones which are within and outside the MPAs
 - Show who benefits from MPAs and identify the most important pressure zones
 - Take migrant fishers into account

(ii) Establishing a monitoring system

- **Design monitoring systems within a co-development process**
 - Develop/provide stakeholders with a guide for implementing the different co-development stages
 - Identify experienced resource persons to implement these processes in order to facilitate their replication on other sites
- **Move towards harmonization of monitoring methods and indicators**
 - An effort must be made to link these monitoring methods with the other systems at national level. Certain monitoring aspects at national level can help to meet local concerns and vice versa, certain monitoring aspects at MPA level can help to improve national systems and, more broadly, the effectiveness of RAMPAO
 - The development of a methodological guide should help first of all in guiding the implementation of the different stages of co-development before considering harmonization issues
- **Clarify from the start the modalities for presentation of monitoring results taking into account the use that should be made of the monitoring process**
 - Take into consideration data storage and analysis

(iii) Interinstitutional cooperation and improvement of governance

- **Development of management plans**
 - Propose model management plans by MPA type which can give stakeholders a sense of ownership
 - Participatory development of management plans in order to empower the stakeholders, to strengthen their capacities and to build confidence among themselves
- **Definition of access rules by users**

- Work towards the acceptability of MPAs through the definition of access rules by users
- Favour consensus as method for decision-making
- **Typology of MPAs for more effective governance**
 - Take into account ecosystem goods and services to identify the most suitable methods of governance
 - Countries must recognize and support all types of governance from the moment they are deemed suitable
- **Decentralization and transfer of skills**
 - The local laws must be recognized before any transfer of skills
 - The principle of subsidiarity must guide the conduct of diagnostic analysis (knowledge base), the monitoring systems and the definition of management rules
 - The transfer of skills should go with the transfer of necessary resources, especially financial
- **Improvement of existing legal and institutional frameworks**
 - It is necessary to list and evaluate existing frameworks to avoid parallel structures

MPAs in the sub-region (main challenges and lessons learned)

Parc National de Banc d'Arguin (PNBA) or Banc d'Arguin National Park- Mauritania

Mr Ebaye Ould Mohamed Mahmoud, Deputy Director PNBA, made a brief presentation of the PNBA. The park, which is the largest marine and coastal protected area in West Africa covering an area of 1.200.000 ha, was created in 1976. The access to fishery resources is limited to only residents (1 349 inhabitants) who use sailing launches; motorized boats are prohibited. The park is one of the main spawning and nursery areas in the region (marine resources and birds) and was declared a UNESCO World Heritage Site in 1989, a RAMSAR site in 1993 and a WWF Gift to the Earth in 2000.

The main challenges facing the PNBA are:

- **Conservation of biodiversity**
 - Illegal fishing
 - Climate change
 - Off shore (oil) and in shore (mining) exploration and exploitation
 - Scientific monitoring of components of the ecosystem to improve decision-making
 - Multi-use zoning
- **Local development**
 - Access to basic social services (water, health, education)
 - Income generating activities (fishing, processing, tourism, etc.)
 - Redistribution of wealth and assurance of equity

There are also important lessons learnt dealing with:

- Territorial strategy (involvement of the different stakeholders in management)
- National and international partnerships
- Sustainable funding
- Communication (decision-makers, academic institutions, general public, etc.)

Fishery management instruments in Guinea-Bissau

Mr Gualdino Afonso Te, Marine biologist and expert in economics and fisheries management in Guinea Bissau, spoke about fisheries management instruments in Guinea Bissau. These instruments are based on notable scientific research, including stock assessment surveys and monitoring of production by fishing group, and they are regulated within a legal framework. Maritime surveillance plays an important role to ensure compliance with the law.

Co-management and MPAs are approaches and tools which are part of fisheries management. There are also zoning schemes that prohibit industrial fishing in coastal zones which is thus reserved for small-scale fishing.

MPA Urok – Guinea Bissau

Ms Rita Funny, Researcher at Centro de Investigação de Bissau (CIPA) Guinea Bissau, gave a presentation on sampling of fish populations carried out in the MPA Urok (Urok islands of the Bijagos Archipelago) in Guinea Bissau. A sampling programme was put in place by scientific teams in the three fisheries management zones defined in the MPA. The main objectives of this work are as follows:

- Asses the relative biomasses of each zone and how they develop over time;
- Identify the interactions between the populations observed in each zone and in particular the interactions between zone 1, the central zone, and zone 2 surrounding all the islands,
- Estimate the benefits to fishers resulting from this management plan.

The proposed experimental fishing sampling programme will use one main fishing method to compare the populations between the three zones defined by the management plan. For the continuation of the work, a complementary fishing method will be used to allow calibration of the catches obtained from this MPA and already existing knowledge on the fish populations of the Bijagos archipelago as a whole.

MPA Tristao – Guinea

Mr Camara made a presentation on the MPA Tristao in Guinea. He explained that Guinea has an extremely rich biological diversity both in its continental zone and its coastal and marine zone and that the country has signed and ratified several conventions on the protection of nature. The process for establishment of MPAs comprises three stages. In the 1990s, some RAMSAR sites were created. Since 2002, there are also conservation areas in the marine coastal zone, and in 2010 two reserves were established: a community reserve (Tristao) and a complete nature reserve (Alcatraz Island).

Since the end of 2004, the Tristao MPA has benefited from the support and backing of the FIBA. Actions have been taken to improve the knowledge of the site and support consultations between the different communities and users. Among the challenges and lessons learnt, the importance of the following is noted:

- Participatory management: involvement/ support of resident communities.
- Consideration of traditional customs and values of indigenous peoples.
- Support for income generating activities for local population groups.
- Consideration of gender issues.

- Capacity building / participatory surveillance.

MPA Niuni National Park - the Gambia

Mr Ousainou Touray, Senior wildlife conservation officer Department of Parks and Wildlife Management of the Gambia, made a presentation of the Niuni National Park (NNP). This MPA is located along the northern part of the right bank of the river Gambia and covers an area of 7 758 ha (land and water). Since its creation in 1986, NNP has been managed because of the importance of its flora and fauna. The problems that the authorities wanted to resolve with its creation concerned the use of destructive fishing gear, deforestation and pollution. The lessons learned after 26 years of experience include:

- Commitment and participation of the communities can resolve current problems of ownership of resources.
- Participatory management and monitoring are important for the awareness and commitment of local communities.
- Active stakeholder participation in the zoning of a location has positive effects on the level of compliance with regulations (closed fishing seasons)
- Putting co-management into practice has led to an increase in investments in MPAs by donors. In fact, it has been noted that co-management is the most appropriate approach for coastal MPAs.

MPA issues in the BOBLME area

Mr Rudolf Hermes, Chief Technical Advisor of BOBLME, made a presentation on the BOBLME project and its MPA-related activities. The BOBLME project spans the eight countries around the Bay of Bengal and aims to address transboundary issues related to natural resource management and the environment. Among its many components, there is one that deals specifically with MPAs as a fisheries management tool in the project area. The BOBLME applies the EAF to promote sustainable development and one of the planned activities is to promote the use of MPAs. Recently, a study of BOBLME MPAs and their effectiveness was carried out in collaboration with the University of Washington, USA. A report was produced, including profiles of existing MPAs in all eight BOBLME countries giving information on their objectives, legislation, governance, effectiveness and threats, using the IUCN socio-ecological framework to assess their status. The report gives a comprehensive set of recommendations on how the BOBLME project can support MPA implementation in the region. The priority actions include:

- Field assessments of MPA status to validate the study findings and to identify priority steps;
- Identification of a series of MPA pilot sites in which MPA best practices can be field tested;
- Establishment of a BOBLME learning network to facilitate communication among MPA practitioners and assist in the dissemination of innovative practices;
- Creation of a BOBLME working group – consisting of leaders from government, non-government and resource sector organisations – for MPA evaluation and implementation;
- Organisation of a high profile meeting with government officials to launch the BOBLME MPA system and to foster political will.

With regard to implementing the recommendations, it is noteworthy that all the pilot sites have been primarily selected. Progress achieved to date also includes the setting up of the working group,

the holding of a BOBLME MPA workshop and the production of a number of brochures for awareness raising and policy advice. The BOBLME project has also initiated collaboration with Conservation International within the framework of the Science-to-Action approach. More information on the BOBLME project can be found on their web site www.boblme.org.

Programmes, status and challenges with regard to MPA management in Indonesia

Mr Rofi Alhanif, Head of Section for Conservation Networks Directorate of Marine and Aquatic Resources Conservation Ministry of Marine Affairs and Fisheries Indonesia, shared his experiences in the management of MPAs in his country with workshop participants. Indonesia is the largest archipelago nation in the world with very productive coastal zones around its numerous islands.

Relatively recently, a decentralization process has taken place and responsibility for MPA management cuts across three levels of governance; the central government, local governments and the village / community level. Today (July 2012), there is a total of 108 MPAs in the country covering an area of 15.5 million ha or a bit more than 5 percent of Indonesia's total marine territory. Zoning is increasingly used within MPAs and there are four types of zones can be used: (i) a core zone to protect biodiversity, (ii) a sustainable fisheries zone, (iii) a utilization zone to support sustainable economic development, including tourism, and (iv) other zones that can support other specific activities.

Assessing management effectiveness is an important part of MPA management and a system has been designed for use by all MPAs in the country. The system is based on scores by categories that are colour coded and provides a practical tool both for MPA managers and managers at the national level. While MPA management has made considerable progress lately, there are still challenges to address. One concerns the gap between MPA (conservation) management and fisheries management. MPA management is still mainly focused on biodiversity approaches, e.g. irreplaceability, vulnerability and representativeness criteria, while fisheries management deals more with fish stocks, catch per unit effort (CPUE), licensing etc. Another concern is the need for long-term sustainable funding. Moreover, efforts are needed with regard to management inputs (planning documents, management boards, infrastructures, and human resources), support to species conservation, development of MPA networks, economic generating activities within MPAs (tourism, etc.) and alternative livelihood for local communities, support to human resources development (training for MPA staff and managers), and public awareness and MPA social marketing.

M Alhanif also mentioned other initiatives in the region with relevance to MPA management. These include the Coral Triangle Initiative (CTI), Sulu Sulawesi Marine Ecoregion (SSME) and the Arafura and Timor Seas Ecosystem Actions (ATSEA). He noted that the Bay of Bengal marine ecoregion spans 8 countries and concerns 450 million people; a large area with many people requiring concerted efforts to ensure sustainable development.

International Guidelines on Securing Sustainable Small-Scale Fisheries: Role of MPAs

Ms Westlund informed workshop participants of the ongoing development of an international instrument for small-scale fisheries. This instrument will take the form of International Guidelines for Securing Sustainable Small-Scale Fisheries and FAO acts as the Secretariat for their development. Extensive stakeholder consultations have been undertaken in collaboration with civil society organisations (CSOs) and there is presently a draft of the document. This will be modified based on the outcome of ongoing consultations and then submitted for negotiations. The aim is to present the negotiated final draft text of the guidelines to the 2014 COFI for approval.

Small-scale fisheries contribute to food security and poverty reduction. More than 90 percent of fishers and workers in the sector are small-scale. The vast majority live in developing countries and half of them are women. However, the importance of this sector is generally not recognized and many of the small-scale fishing communities are marginalized, excluded from policy and decision-making processes, and suffer from poverty and high levels of vulnerability. The guidelines address these challenges and their objective is to provide advice and recommendations, information, and principles and criteria to ensure sustainable and equitable development of the sector. The guidelines apply to small-scale fisheries globally but focus mainly on the needs of developing countries. They relate to fishing in marine and inland waters and to all activities of the fisheries sector and value chain. The guidelines support other initiatives for equitable development, notably the Code of Conduct for Responsible Fisheries (FAO 1995), the Voluntary Guidelines to Support the Progressive Realization of the Right to Adequate Food in the Context of National Food Security (FAO 2005) and the Voluntary Guidelines on the Responsible Governance of Tenure of Land, Fisheries and Forests in the Context of National Food Security (FAO 2012). As fisheries management and the good governance of natural resources are key subjects of the guidelines, there is a direct link with the management of MPAs.

The FAO web site for the guidelines is: www.fao.org/fisheries/ssf/guidelines/eng.

Discussions

During the discussions that followed the presentations, it was noted that there are a large number of MPA-related initiatives in the sub-region and that there is a need to improve communication between actors to ensure the creation of synergies and to avoid the duplication of efforts. Further progress should also be made with regard to communication with concerned communities to better ensure their participation and avoid unclear messages and activities. The SRFC plays an important role in the harmonization of policies and coordination of actions related to fisheries in its member countries⁶. Efforts to improve this coordination also include the creation of RAMPAO in 2007.

The importance of participatory approaches was repeatedly emphasized during the presentations and discussions and efforts are currently underway for the development of co-management agreements, for instance the SRFC Co-management and MPAs project as well as the CCLME Demonstration Project No 4. It was felt that there have been positive developments lately in this respect and fishers, their communities and other stakeholders are now more involved in MPA planning and implementation than before. The lessons learnt, for example from the Tristao MPA in

⁶ Mauritania, Senegal, the Gambia, Guinea Bissau, Guinea, Sierra Leone, Cape Verde.

Guinea, show the value of engaging with communities, respecting traditional values and customs, and taking gender aspects into consideration. In the Gambia, co-management has been identified as best practice for MPA management.

The need for a participatory approach has also been emphasized in the new FAO Technical Guidelines on MPAs and Fisheries. Participants commented on the definition of MPAs used in these guidelines noting that it was more inclusive than, for instance, the IUCN definition. It was explained that the new FAO guidelines, are in no way, intended to replace other existing guidelines, but that they seek to contribute to the accumulation of knowledge and experiences with regard to MPAs. They must be considered as something that the decision-makers, MPA managers and practitioners can use as a reference tool depending on their needs. Considerable work seems to have been done in the sub-region concerning the lessons learned and the formulation of recommendations for MPA planning and implementation, including on assessments, monitoring and indicators. This work should be capitalized on and used as a basis for future activities.

Concerning the International Guidelines on Securing Sustainable Small-Scale Fisheries, workshop participants commented on the difficulty in defining small-scale fisheries and also questioned the idea that "all" small-scale fishers are poor. That is not always the case, although the fishers who may be quite rich and comfortable (in monetary terms) are still vulnerable because of their dependence on a natural resource and often lack access to social services (health, education) in fishing communities. Workshop participants noted that transboundary issues, also mentioned in the current guidelines draft, are of particular interest for LME projects (both CCLME and BOBLME). Moreover, it was suggested that the section of the guidelines on information and capacity development could be worth expanding, to also address the importance of communication.

WORKING GROUPS

Working group arrangements and terms of reference

For the working group sessions, the participants were divided into two groups. Each group was given a topic to discuss directly linked to the CCLME Demonstration Project No 4. After the group discussions, the outcomes were presented to the plenary.

Group 1: MPAs and co-management

Group 1 discussed key issues relating to MPAs and co-management:

- What are the opportunities and main challenges concerning co-management of MPAs?
- What resources and capacities are needed to ensure effective co-management?
- What are the priority activities to be undertaken by the actors and existing projects? CCLME Demonstration Project No 4?

The group started by recalling the meaning of the co-management concept: *Co-management is a type of governance with the sharing of responsibilities in terms of decision-making and costs.*

As concerns the opportunities, the group identified the following factors:

- Awareness among users on the importance of MPAs
- Existence of consultative bodies bringing together all stakeholders
- Political will to work together (relevant clauses in the legal and regulatory texts)
- Capability of projects (technical assistance, donors) to support these dynamics

The challenges acknowledged are:

- Difficulty in effectively applying decisions reached by consensus.
- Need for a greater involvement of local communities in decision-making at national level.
- Need for sustainable funding mechanisms to support and share the cost of co-management.
- Need for better institutional coordination (cross-sectoral).
- Need to ensure synergy in stakeholder interventions.

The group noted that there is a need to strengthen the capacity of stakeholders (in co-management, negotiation, research and sustainable financing) to ensure effective co-management. Among the activities to be undertaken by the actors and existing projects, is the need to promote participatory monitoring and evaluation as well as participatory surveillance. However, before undertaking any activities, it would be necessary to carry out a participatory assessment of the different ongoing interventions.

This last activity was suggested for the CCLME Demonstration Project No 4. Other proposed project activities are:

- Carry out participatory diagnostics/assessments of organizational and regulatory frameworks of (individual) MPAs, including a review of the participation of all relevant stakeholders (with particular attention to gender issues and participation of women).
- Promote participatory surveillance: examine the capacity of communities and legal frameworks to find practical and legally acceptable mechanisms. Also consider traditional and cultural, and monetary aspects (to whom are fines paid – to communities or to the state?).
- Strengthen co-management capacity (including the strengthening of institutional structures) – at the level of communities and the administration – based on an assessment of needed skills.
- Assist in finding sustainable financing solutions, considering also other already ongoing initiatives.

Group 2: MPAs and participatory monitoring

Group 2 discussed key questions related to MPAs, indicators and research/participatory monitoring:

- What is meant by participatory monitoring?
- What are the opportunities and challenges?
- What are the priority activities to be undertaken by the stakeholders and existing projects? The CCLME Demonstration Project No 4?

The group started by defining participatory monitoring: *Participatory monitoring is the mechanism by which all the stakeholders (fishers, decision-makers, socio-professional organisations, etc.) contribute to providing information on, among other things, the consensual indicators for achieving the MPA objectives.* In addition, the main stakeholders – at the local and national levels – were identified:

Local stakeholders	National stakeholders
Fishers at the sites	Researchers (research institutes and university)
Fish and seafood wholesalers / traders	Central government
Women processors	NGOs and SCOs
Socio-professional organisations	Technical and financial partners
MPA technical management committee / MPA managers	
Village chiefs	
Local government representatives	

The opportunities and challenges were defined as follows:

Opportunities	Challenges
<ul style="list-style-type: none"> • Promotion of consultations and communication between stakeholders • Reduction of conflicts • Ownership and compliance with agreements and measures • Mutual learning • Promotion of research/development • Reduction of costs • Sustainability of monitoring • Growing interest in the use of MPAs in fisheries management • Use of traditional and empirical knowledge 	<ul style="list-style-type: none"> • Need to include stakeholders not only in the establishment but also in the monitoring and assessment of MPAs • Need to reduce disparities in the levels of knowledge of fishers and researchers (establishment process is cumbersome because of group disparities) • Lack of integration of traditional knowledge into the participatory monitoring system • Difficulties in arriving at consensus indicators • Need to avoid raising too high expectations • Need to institutionalize participatory monitoring by the creation of a sub-group for participatory monitoring which is part of the management committee • Lack of presentation and communication of monitoring results • Need for a funding and financing plan for the monitoring system to make it sustainable • Need to have baseline information • Need for honest and sincere collaboration • Lack of representativeness in the MPA management committee (a threat to the MPA process in general)

The activities recommended by the group to be undertaken are as follows:

- Develop simple and consensus monitoring indicators (bioecological, socioeconomic and governance-related).
- Establish baselines.
- Ensure effective dissemination of the results of monitoring analyses, and include them in the decision-making.
- Define the role of stakeholders/organise stakeholders.
- Strengthen the capacity of stakeholders.
- Ensure effective communication.
- Establish a mechanism for the validation and implementation of results.

For the CCLME Demonstration Project No 4, the group suggested the following actions:

- Work on fisheries MPAs; target/pilot sites to be defined
- Build on the work already carried out
- Establish baselines in target/pilot sites and develop methodologies (Component 1 of project).
- Promote participatory monitoring and evaluation of demersal resources (Component 3 of project); make clear that this involves the assessment of fisheries and not only the status of stocks (including bioecological, socioeconomic and governance-related indicators).
- Clarify the role of the proposed MPA-Fisheries Regional Working Group.

DISCUSSION ON THE COORDINATION OF THE IMPLEMENTATION OF ACTIVITIES OF THE CCLME DEMONSTRATION PROJECT No 4

MPA-Fisheries Regional Working Group

Draft ToR of the MPA-Fisheries Regional Working Group was presented by Mr Sidibé. These draft ToR had been prepared for the CCLME Demonstration Project No 4 with the intention that the group should serve as a tool to facilitate the implementation of the project and as a collaborative mechanism between the project and the SRFC and other stakeholders.

The workshop noted that a need has also been expressed in the sub-region by other stakeholders – especially the RAMP AO – for a working group with expertise in fisheries. As it is necessary to avoid the duplication of efforts, the workshop recommended that a single working group be established to serve ‘everyone’. The mandate of the group should therefore exceed the scope of the project. The MPA-Fisheries Regional Working Group Secretariat will be jointly managed by RAMP AO and the SRFC with the support of the CCLME.

On this basis, the draft ToR were reviewed and modifications suggested. Other comments will be sent to the CCLME and Mr Sidibé will circulate a new version to those concerned as soon as possible.

Activities of the CCLME Demonstration Project No 4

The activities initially planned for the CCLME Demonstration Project No 4 were presented by Mr Sidibé. This programme of activities must be updated because there has been a significant change in conditions within the sub-region since the formulation of the project in 2006. It was suggested that the project starts to work in two pilot sites. These sites will be selected considering a combination of aspects, e.g. the need for support and feasibility (where can project objectives be achieved). The participants also recommended that the activities initially planned in the project document be modified if possible based on the outcomes of the present workshop, particularly taking into account the activities to be undertaken as suggested by the two working groups. This work programme needs to take into account that only two years remain of the original three-year project time span as the start of the project has been delayed due the lack of agreement on project priorities. The importance of deriving benefit from the work already carried out in the sub-region and from collaboration among stakeholders was also stressed.

CLOSING OF WORKSHOP

The workshop was closed with words of thanks from the CCLME, SRFC and FAO. The participants were pleased to have had this opportunity to meet and exchange information and experiences and thereby strengthen their collaboration.

* * * * *

ABREVIATIONS

AEP	Approche Ecosystémique des Pêches
AFD	Agence Française de Développement
AMP	Aire Marine Protégée
AMPHORE	Aires Marines Protégées et gestion Halieutique par Optimisation des Ressources et des Ecosystèmes
ATSEA	Arafura and Timor Seas Ecosystem Actions
BOBLME	Bay of Bengal Large Marine Ecosystem project'
BioCoS	Gestion de la Biodiversité marine et côtière ouest-africaine par le renforcement des initiatives de Conservation et de Suivi dans les AMP
CAOPA	Confédération Africaine des Organisations Professionnelles de Pêche Artisanale
CCLME	Projet de Protection du Grand Ecosystème Marin du Courant des Canaries
CEPIA	Construire Ensemble une gestion des Pêches Intégrant les Aires marines protégées
CIPA	Centro de Investigaçã de Bissau
CNSHB	Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura
COFI	Comité des Pêches (Committee on Fisheries) FAO
PUE	Prises par unité d'effort
CSRP	Commission Sous Régionale des Pêches
ITC	Initiative de Triangle de Corail
FIBA	Fondation Internationale du Banc d'Arguin
FEM-IW	Le fonds pour l'environnement mondial - 'International Waters'
MACO	Programme Marin et Côtier (UICN)
NNP	Niumi National Park (la Gambie)
ONG	Organisation non-gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PNBA	Parc National de Banc d'Arguin (Mauritanie)
PRCM	Programme régional de Conservation de la zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest
RAMPAO	Réseau des Aires Marines Protégées en Afrique de l'Ouest
Convention RAMSAR	La Convention sur les zones humides d'importance internationale
SIG	Système d'Information Géographique
SSME	Sulu Sulawesi Marine Ecoregion
TDR	Termes De Référence
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
UNESCO	Organization des Nations Unis pour l'Education, la Science et la Culture
URC	Unité Régionale de Coordination
WWF	Fonds mondial pour la nature ou World Wide Fund for Nature
WWF-WAMER	WWF Programme marin pour l'Afrique de l'Ouest ou West Africa Marine Ecoregion office

INTRODUCTION

Contexte

L'utilisation des aires marines protégées (AMP) a pris une importance accrue ces derniers temps dans des discussions sur la façon de protéger les écosystèmes marins et inverser la dégradation des habitats aquatiques. Ils sont également plus fortement préconisés comme outils de gestion des pêches. Avec la gestion des pêches qui évoluent vers une approche écosystémique des pêches (AEP), des objectifs plus large de conservation de la biodiversité sont de plus en plus nécessaires et sont devenues plus fréquentes. Basé sur la reconnaissance de la nécessité de mieux comprendre le rôle des AMP dans les pêches, et comment les objectifs de la conservation de la biodiversité et de gestion des pêches peuvent être réconciliés lors de la planification et la mise en œuvre des AMP, la FAO a élaboré des Directives Techniques sur les AMP et la Pêche⁷.

Sous l'égide du Projet de Protection du Grand Ecosystème Marin du Courant des Canaries (CCLME), un projet sur la « Démonstration des Aires marines protégées en tant qu'outils permettant de dégager des bénéfices de la gestion de ressources multiples » (Projet de Démonstration CCLME n° 4) a été développé. Ce projet sera mis en œuvre dans cinq pays de la sous-région Afrique de l'Ouest - Cap Vert, Mauritanie, Sénégal, Guinée Bissau et Guinée - et vise à démontrer les avantages potentiels des AMP dans la cogestion des pêcheries artisanales démersales. Le projet collaborera entre autres avec le projet de « Gestion des pêches et de conservation marine dans le contexte d'un écosystème en changement » (GCP/INT/253/JPN), qui a soutenu également le développement des Directives Techniques de la FAO sur les AMP et la Pêche, et le projet « Appui à la Commission Sous Régionale des Pêches (CSRP) pour le développement d'initiatives de cogestion et pour l'intégration des Aires Marines Protégées dans la gestion des pêches en Afrique de l'Ouest », financé par l'Agence Française de Développement (AFD).

C'est dans ce cadre de collaboration qu'un atelier sur les AMP et les pêches en Afrique de l'Ouest a été organisé à Dakar, au Sénégal, le 5-7 novembre 2012, pour appuyer le Projet de Démonstration CCLME n° 4 à travers l'application des Directives Techniques de la FAO sur les AMP et la Pêche.

Ce rapport

Ce rapport constitue le compte-rendu de l'atelier et contient des résumés des présentations et discussions, et des conclusions et recommandations. Le rapport a été préparé par M Aboubacar Sidibé, Responsable de la Composante Thématique Ressources marines vivantes du CCLME, et Mme. Lena Westlund, consultante FAO, sur la base des contributions importantes des participants.

ORGANISATION DE L'ATELIER ET LA SESSION D'OUVERTURE

Lieu et participation

L'atelier s'est tenu dans la salle de conférence l'URC du projet CCLME à Dakar, Sénégal, du 5 au 7 novembre 2012. Il a été organisé par le CCLME et la FAO et 22 participants y ont assisté. En plus des organisateurs de l'atelier, les participants comprenaient des représentations des quatre pays sur cinq

⁷ Voir encadré au-dessous.

concernés par le Projet de Démonstration CCLME n° 4 (la Gambie, la Guinée, la Guinée Bissau et la Mauritanie; Cap Vert était absent), de la CSRP, du Réseau des Aires Marines Protégées en Afrique de l’Ouest (RAMP AO), de la Fondation Internationale du Banc d’Arguin (FIBA), du WWF, et de la Confédération Africaine des Organisations Professionnelles de Pêche Artisanale (CAOPA). Le projet du Grand Ecosystème Marin du Bay de Bengal (BOBLME) était représenté par deux participants⁸. La liste des participants est jointe en Annexe 1.

Session d’ouverture et organisation de la réunion

M Birane Sambe, le Coordinateur du projet CCLME, a souhaité la bienvenue et bon séjour à Dakar à tous les participants de l’atelier. Il a souligné l’importance du travail dans la sous-région sur les AMP pour la conservation et la gestion durable des ressources marines. Il a précisé que le projet CCLME ne va pas réinventer la roue et doit obligatoirement tenir compte des initiatives et autres activités qui visent le même objectif global que le Projet de Démonstration CCLME n°4. Pour cela, M Sambe a rappelé à tous les participants la nécessité d’établir d’étroite collaboration entre tous les partenaires de la sous-région et surtout d’accepter de partager les informations pour éviter les duplications inutiles. Il a enfin déclaré ouvert l’atelier en souhaitant plein succès aux travaux.

M Youssouf Hawa Camara, Directeur Général Adjoint du Centre des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB) de Guinée, a été élu président pour les séances de la première journée. M Nfamara Jerro Dampha, Directeur des Pêches de la Gambie, et M Lamine Camara, Directeur Adjoint de la Direction de l’Aménagement des Ressources et de l’Océanographie, Ministère des Pêches de la Mauritanie, ont pris respectivement le relai pour le deuxième et le troisième jour.

L’agenda a été adopté en notant que certains collègues n’ont pas pu venir. On a surtout noté avec regret l’absence du Représentant de l’UICN. Le point de l’agenda sur l’étude en cours sur les indicateurs des AMP que M Pablo Chavance devait présenter a donc été supprimé. M Hamady Diop, Chef de Département Recherche et Systèmes d’Information de la CSRP, a proposé de donner des renseignements sur les autres sujets qu’il avait été prévu que M Chavance présente. L’agenda définitif adopté après les observations faites par les participants est joint en Annexe 2.

Objectifs et résultat attendus

Mme Merete Tandstad, Spécialiste des ressources halieutiques FAO, a présenté les objectifs et résultats attendus de l’atelier. Elle a aussi expliqué que l’atelier a été prévu déjà depuis quelque temps et qu’elle est contente que toutes les parties prenantes – les partenaires et projets impliqués dans les travaux sur les AMP dans la sous-région – se sont maintenant réunis.

Ainsi, les objectifs de l’atelier étaient :

- Sensibiliser les parties prenantes au sujet du Projet de Démonstration CCLME n° 4 et discuter les activités à entreprendre, et identifier les aspects clés, des principes et de bonnes pratiques à prendre en compte lors de la planification et la réalisation des activités du projet.

⁸ La participation du projet BOBLME a été facilitée par le ‘Twinning initiative’ du ‘Learning Exchange and Resource Network’ (IW:LEARN) du Fonds pour l’environnement mondial – ‘International Waters’ (FEM-IW).

- Partager d'autres expériences et de bonnes pratiques de la planification et la gestion des AMP et promouvoir la collaboration et la coordination des interventions.
- Considérer l'établissement d'un Groupe de Travail Régional AMP-Pêche.
- Présenter les grandes lignes du contenu et les principes des Directives Techniques de la FAO sur les AMP et la Pêche et discuter leur application dans la sous-région.
- Etablir un lien entre d'autres initiatives en cours (notamment les Directives Internationales pour Garantir des Pêches Artisanales Durables) et les initiatives relatives à la pêche artisanale démersale dans la sous-région.

Selon ces objectifs, les résultats attendus de l'atelier étaient :

- Recommandations agréées pour la mise à jour du plan d'activités du Projet de Démonstration CCLME n°4 (en tenant compte des activités en cours et les recommandations issues de l'atelier CSRP «Etat de l'art sur le rôle des aires marines protégées dans la gestion des pêches »).
- Les synergies potentielles identifiées et des expériences échangées parmi les partenaires intervenant sur les AMP (UICN, FIBA, RAMPAO, WWF et autres) dans la sous-région ainsi qu'avec le projet BOBLME de l'Asie.
- L'accord sur l'établissement d'un Groupe de Travail Régional AMP-Pêche et sur le contenu de ses termes de référence (TDR).
- Connaissance améliorée parmi les acteurs AMP dans la sous-région sur les Directives Techniques FAO sur les AMP et la Pêche et leur champ d'application.
- Les participants sensibilisés sur le développement des Directives Internationales pour Garantir des Pêches Artisanales Durables et des réflexions faites sur la pertinence de cet instrument émergent dans le contexte des AMP de la sous-région.

DOCUMENTS UTILES

Les Directives Techniques de la FAO sur les AMP et la Pêche (citation complète: FAO. 2012. Gestion des pêches. 4. Les aires marines protégées et la pêche. *Directives techniques de la FAO pour une pêche responsable*. N. 4, Suppl. 4, Rome, FAO. 2012. 206 pp.) peuvent être téléchargées du site : <http://www.fao.org/docrep/015/i2090e/i2090e00.htm>.

Les documents du CSRP sont disponibles au site web de la commission : <http://www.spcsrp.org> (voir section 'Documents' et ensuite '1. Projet CoGestion-AMP').

Le site web du projet BOBLME, <http://www.boblme.org>, contient plus d'informations et des rapports sur les activités du projet, dans le domaine des AMP et d'autre chose.
<http://www.boblme.org/documentRepository/BOBLME-2011-Ecology-06.pdf>

PRESENTATIONS EN PLENIERE

Le Projet Démonstration CCLME n° 4

M Sidibé a présenté le Projet de Démonstration CCLME n° 4. Il a rappelé le contexte de formulation, les résultats attendus et les activités initialement prévues du projet. Il a précisé que face au problème transfrontalier de déclin des ressources démersales, il a été recommandé de promouvoir la pleine participation de toutes parties prenantes à travers le système de cogestion et de développement des AMP comme un outil de gestion des pêcheries. Ainsi l'objectif de ce projet est de mettre en place des systèmes de cogestion des pêches démersales dans des AMP choisies et d'en démontrer les avantages. M Sidibé a souligné que le projet a enregistré un retard relativement important dans la mise en œuvre de ses activités. Pour cela, une mise à jour du plan d'activités et du programme de travail du projet est nécessaire en tenant compte des autres initiatives en cours dans la sous région.

Les Directives Techniques FAO sur les AMP et la Pêche

Mme Westlund a présenté les Directives Techniques de la FAO sur les AMP et la Pêche. Elle a expliqué qu'elles ont été élaborées pour faire un complément aux guides déjà existants sur les AMP et la conservation de la biodiversité et parce qu'un besoin de savoir plus comment fonctionnent les AMP dans le contexte de la pêche a été identifié par le Comité des Pêches (COFI) de la FAO. Le processus d'élaboration a été assez long ; suite à une recommandation du COFI, il a commencé par un atelier FAO d'experts en 2006 et les directives ont été finalisés et publiés seulement cette année (2012). Les directives font parties des directives techniques qui accompagnent le Code de Conduite pour une Pêche Responsable et elles doivent donc être lues et mises en œuvre dans ce cadre.

L'objectif des directives est d'aborder l'interface entre la gestion des pêches et la conservation de la biodiversité et de fournir des conseils sur la mise en œuvre d'une AMP qui a, parmi ses multiples objectifs, celui de gestion des pêches. Dans un contexte de réconciliation gestion-pêches et conservation-biodiversité, elles focalisent sur les aspects de la pêche et fournissent un examen des effets biologiques et écologiques et l'impact social et économique des AMP. Les directives discutent également le contexte institutionnel, juridique et politique de l'AMP, comment planifier et mettre en œuvre des AMP, et les besoins en information.

Aux fins des directives, une définition inclusive des AMP est utilisée et 'toute aire géographique marine qui, à des fins de conservation de la biodiversité ou de la gestion des pêches, bénéficie d'une meilleure protection que les eaux qui l'entourent', est considérée une AMP. On peut constater que les systèmes de fermetures spatio-temporelles, dont les AMP font partie, ont une longue histoire dans le cadre de la gestion des pêches. Dans le contexte élargi de l'AEP, il est probable que des mesures de gestion spatiales et les AMP à objectifs multiples gagneront en importance. Toutefois, il faut considérer que les AMP sont un des outils de gestion parmi d'autres et n'est pas toujours le préféré.

Mme Westlund a constaté que les AMP sont un outil potentiellement puissant pour la conservation de la biodiversité et la gestion des pêches mais pour en avoir le plus d'avantages, il faut un cadre réconcilié. De plus, le processus est la clé pour obtenir de bons résultats: Seulement la participation

des parties prenantes dans la planification et la gestion des AMP et l'engagement politique peuvent garantir le respect, le soutien à long terme et des bénéfices équitables.

Le projet Cogestion et AMP de la CSRP

M Diop a parlé de l'appui à la CSRP pour le développement d'initiatives de cogestion et l'intégration des AMP dans l'aménagement des pêches en Afrique de l'Ouest : Le projet Cogestion et AMP. Il a commencé par rappeler les participants du rôle de la commission. L'objectif de la CSRP est de renforcer la coopération et la coordination des politiques des États membres notamment dans les domaines suivants :

- Harmonisation des politiques en matière de préservation, de conservation et d'exploitation durable des ressources halieutiques de la sous-région ;
- Adoption de stratégies communes dans les instances internationales ;
- Développement de la coopération sous-régionale en matière de suivi, contrôle et surveillance
- Développement de la capacité des pays à entreprendre des recherches dans le secteur de la pêche au niveau sous-régional.

Cet objectif est poursuivi en collaboration avec un grand nombre de partenaires. Le projet Cogestion et AMP est financé par l'AFD pour la période 2009-2013. Son objectif est d'intégrer les concepts de cogestion et d'AEP dans les politiques des pêches des États de la CSRP. Le projet consiste en trois composantes : (i) Cogestion, (ii) AMP, et (iii) Capacités. La deuxième composante sur les AMP prévoit la collaboration avec le Projet de Démonstration CCLME n° 4. Une partie de cette composante est réalisée à travers le Programme Marin et Côtier (MACO) de l'UICN et comprend le projet 'Construire Ensemble une gestion des Pêches Intégrant les Aires marines protégées' (CEPIA). Il y a aussi des synergies avec les projets AMPHORE⁹ et BioCoS¹⁰.

Le projet CEPIA a sélectionné quatre sites pilotes pour la mise en œuvre de ses activités :

- Parc National du Banc d'Arguin (Mauritanie)
- AMP Communautaire de Bamboung (Sénégal)
- AMP Communautaire d'Urok (Guinée Bissau)
- AMP Communautaire de Tristao (Guinée)

Une partie importante du projet se concentre sur l'identification et le développement des indicateurs qui peuvent être utilisés pour le suivi des AMP. Une synthèse des connaissances et expériences au niveau mondial sur les effets des AMP sur la pêche, pouvant être utile aussi au niveau sous-régionale, a été établie en collaboration avec le projet AMPHORE et les résultats présentés dans un atelier tenu à Dakar, Sénégal, en décembre 2011¹¹. Sur cette base et avec le projet BioCoS, un travail est

⁹ Le projet « Aire Marine Protégées et gestion Halieutique par Optimisation des Ressources et des Ecosystèmes » (AMPHORE) était un projet en collaboration avec l'Institut de recherche pour le développement et l'Agence nationale de la recherche (France) qui s'est achevé en 2012.

¹⁰ Le projet Gestion de la Biodiversité marine et côtière ouest-africaine par le renforcement des initiatives de Conservation et de Suivi dans les Aires Marines Protégées (BioCoS) est une collaboration avec la FIBA financée par l'AFD.

¹¹ Ce travail s'appelle « Etat de l'art sur le rôle des aires marines protégées dans la gestion des pêches » - voir aussi ci-dessous.

maintenant en cours pour mettre en place des systèmes fiables de suivi des impacts écologiques et socio-économiques des AMP, si possible à travers des méthodes simples, réalistes et participatives.

Le Réseau des AMP en Afrique de l'Ouest (RAMPAO)

Mme Dominique Duval Diop, Secrétaire Générale RAMPAO, a rappelé les participants que déjà à partir de 2001, une coalition s'est formée autour des AMP entre des experts, des organisations gouvernementales et non-gouvernementales, et des organisations internationales et des partenaires financiers dans la sous-région. En 2003, une Stratégie Régionale pour les AMP de l'Afrique de l'Ouest a été développée avec la participation et la contribution des représentants des différents groupes d'acteurs impliqués dans la conservation de la biodiversité et la gestion des ressources marines et côtières. Le RAMPAO a ensuite été créé en 2007 dans le cadre du Programme régional de Conservation de la zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest (PRCM).

Le RAMPAO a pour mission d'assurer, à l'échelle de l'écorégion marine de l'Afrique de l'Ouest, le maintien d'un ensemble cohérent d'habitats critiques nécessaires au fonctionnement dynamique des processus écologiques indispensables à la régénération des ressources naturelles et la conservation de la biodiversité au service des sociétés. Plus spécifiquement, le RAMPAO vise à:

- Mettre en lien un ensemble d'AMP représentatives des écosystèmes et habitats critiques de la sous-région ;
- Promouvoir l'échange d'expériences et l'apprentissage mutuel ;
- Créer des synergies entre les AMP sur des sujets d'intérêt commun ;
- Rendre fonctionnelles et opérationnelles les AMP de la sous-région ;
- Renforcer les capacités mutuelles en matière de plaidoyer, de défense des intérêts et de représentation des AMP de la région dans le cadre international.

Le RAMPAO est officiellement constitué et reconnu par les autorités des sept pays (Mauritanie, Sénégal, la Gambie, Guinée Bissau, Guinée, Sierra Leone et Cap Vert). Aujourd'hui, le réseau est présent dans les AMP de cinq des sept pays (25 sur environ 30 AMP officiellement reconnues). Dans le futur, le RAMPAO projette renforcer le réseau, y compris la participation des membres et les services rendus aux membres. Travaux et études réalisés jusqu'à présent soulignent le besoin de renforcer le rôle du RAMPAO en tant qu'outil de gestion durable des ressources halieutiques (ex: évaluations de l'efficacité de gestion; analyse de lacunes écologiques). Il y a aussi un besoin d'améliorer la planification stratégique et mettre à jour la stratégie régionale de 2003, développer un plan de communication et étendre la collaboration avec les conventions internationales et avec les partenaires sous-régionaux. On pense aussi mettre en place un groupe de travail pour les questions des pêches.

L'initiative de l'« Etat de l'art sur le rôle des aires marines protégées dans la gestion des pêches »

M Diop a informé les participants du programme de travail pour la mise en œuvre des recommandations qui ont été convenues dans l'initiative de la revue sur « L'état de l'art sur le rôle des aires marines protégées dans la gestion des pêches », un component du projet Cogestion et AMP (voir ci-dessus). L'objectif de cette revue a été de fournir à la CSRP – sur la base de l'analyse aussi exhaustive que possible de la littérature, des enseignements et des connaissances disponibles sur la zone (spécificités de la zone CSRP) – un ensemble argumenté de recommandations pertinentes et

adaptées aux situations rencontrées dans la sous-région, sur les meilleurs voies et moyens d'utiliser, le cas échéant, des AMP clairement conçues et gérées en tant qu'outil d'aménagement des pêches. Les résultats de l'étude ont été débattus lors d'un atelier de restitution en décembre 2011 à Dakar, Sénégal. De plus, le MACO de l'UICN et le PRCM a organisé le 10 septembre 2012 à Jeju en Corée du Sud au cours du congrès mondial de la nature, une rencontre (« side event ») sur le plan de travail stratégique de la Convention d'Abidjan sur AMP. Cette rencontre a discuté les actions à entreprendre pour renforcer la gouvernance en général et les interfaces entre AMP et pêche en particulier. Les propositions se concentrent sur trois axes principaux :

(i) Renforcement de l'état des connaissances

- **Etat de référence et capitalisation**
 - Renforcer les capacités des acteurs chargés de contribuer à ces états de référence
 - Privilégier les méthodes participatives, harmonisées et peu coûteuses
 - Les états de références doivent être systématiques et focalisés sur les enjeux
 - Définir les objets spécifiques des états de références (cycles biologiques, habitats critiques, etc.)
- **Approches cartographiques**
 - Les cartes doivent être utilisées comme outils de communication
 - Elaborer les cartographies selon des processus participatifs
 - Investir dans la qualité des données et les SIG
 - Définir les objets de la cartographie (couloirs de migrations, connectivité, zones tampons,...)
- **Zonages des différents usages**
 - Prendre en compte les zones qui sont à l'intérieur et à l'extérieur des AMP
 - Montrer à qui profite l'AMP et identifier les zones de pressions les plus importantes
 - Prendre en compte pêcheurs migrants

(ii) Mise en place de système de suivi

- **Concevoir les systèmes de suivi dans une démarche de co-construction**
 - Elaborer/mettre à disposition des acteurs un guide pour la mise en œuvre des différentes étapes de la co-construction
 - Identification des personnes ressources expérimentées dans la mise en œuvre de ces démarches pour faciliter leur reproduction sur d'autres sites
- **Aller vers l'harmonisation des méthodes de suivi et des indicateurs**
 - Un effort d'articulation de ces suivis avec les autres systèmes de suivi existant à l'échelle nationale doit être fait. Certains aspects des suivis nationaux peuvent contribuer à des préoccupations locales et inversement, certains aspects des suivis au niveau des AMP peuvent contribuer à l'amélioration des systèmes nationaux et plus largement à l'efficacité du RAMPAO
 - L'élaboration d'un guide méthodologique devrait contribuer avant tout à guider la mise en œuvre des différentes étapes de la co-construction avant de considérer les questions d'harmonisation
- **Clarifier dès le départ les modalités de restitution des résultats du suivi en tenant compte de l'usage qui doit être fait de ces suivis**
 - Prendre en considération les aspects liés au stockage et à l'analyse des données

(iii) Coopération interinstitutionnelle et à l'amélioration de la gouvernance

- **L'élaboration des plans de gestion**
 - Proposer des modèles de plans de gestion par type d'AMP qui puissent être appropriés par les parties prenantes
 - L'élaboration participative des plans de gestion afin de responsabiliser les parties prenantes, de renforcer leurs capacités et de construire la confiance entre elles
- **La définition des règles d'accès par les usagers**
 - Œuvrer à l'acceptabilité des AMP à travers la définition des règles d'accès par les usagers
 - Privilégier le consensus en tant que modalité de décision
- **La typologie des AMP pour une gouvernance plus efficace**
 - Prendre en compte les biens et services écosystémiques pour identifier les modes de gouvernance les plus adaptés
 - Les pays doivent reconnaître et appuyer tous les types de gouvernance dès lors qu'ils sont adaptés
- **La décentralisation et le transfert des compétences**
 - Le droit local doit être reconnu préalablement à tout transfert de compétence
 - Le principe de subsidiarité doit guider l'établissement des diagnostics (état des connaissances), les systèmes de suivi et la définition des règles de gestion
 - Le transfert de compétences doit s'accompagner du transfert des moyens nécessaires, en particulier financiers
- **La valorisation des cadres juridiques et institutionnels existants**
 - Il convient de répertorier et d'évaluer les cadres existants pour éviter les structures parallèles

Les AMP dans la sous-région (principaux défis et les leçons apprises)

Le Parc National de Banc d'Arguin (PNBA) - Mauritanie

M Ebye Ould Mohamed Mahmoud, Directeur Adjoint PNBA, a présenté un aperçu du PNBA. Le parc, qui est le plus vaste aire protégée côtière et marine Afrique de l'Ouest couvrant une superficie de 1.200.000 ha, a été créé en 1976. L'accès aux ressources halieutiques est exclusive aux résidents (1.349 habitants) qui utilisent des lanches à voile ; les embarcations motorisées sont interdites. Le parc représente une des principales zones de frayère et de nourricerie de la région (ressources marines et oiseaux) et a été déclaré un site du patrimoine mondial UNESCO en 1989, un site RAMSAR en 1993 et un Don à la Terre WWF en 2000.

Les principaux défis du PNBA concernent :

- **Conservation de la biodiversité**
 - Pêche illicite
 - Changements climatiques
 - Exploration et exploitation off shore (pétrolière) et in shore (minière)
 - Suivi scientifique des composantes de l'écosystème pour améliorer l'aide à la décision
 - Zonage multi-usages

- **Développement local**

- Accès aux services sociaux de base (eau, santé, éducation)
- Activités génératrices de revenus (pêche, transformation, tourisme, etc)
- Redistribution de la richesse et équité

Il y a aussi d'importantes leçons apprises portant sur :

- Stratégie territoriale (implication des différentes parties prenantes acteurs dans la gestion)
- Partenariat national et international
- Financement durable
- Communication (décideurs, milieu scolaire, grand public, etc.)

Instruments de gestion des pêches en Guinée-Bissau

M Gualdino Afonso Te, Biologiste marin et expert en économie et gestion des pêches Guinée Bissau, a parlé des instruments de gestion des pêches en Guinée Bissau. Ces instruments se basent sur des recherches scientifiques notables, y compris des campagnes pour évaluer les stocks et suivi de la production par noyau de pêche, et ils sont réglés dans un cadre juridique. La surveillance maritime joue un rôle important pour assurer conformité à la loi.

La cogestion et les AMP sont des approches et outils qui font partie de la gestion des pêches. Il y a aussi un zonage qui interdit la pêche industrielle dans la zone côtière qui est donc réservée à la pêche artisanale.

L'AMP Urok – Guinée Bissau

Mme Rita Funny, Chercheuse Centro de Investigaçã de Bissau (CIPA) Guinée Bissau, a donné une présentation sur le travail d'échantillonnage des peuplements de poissons entrepris dans l'AMP Urok (les îles d'Urok de l'archipel Bijagos) en Guinée Bissau. Un plan d'échantillonnage a été mis en place par des équipes scientifiques dans les trois zones de gestion halieutique définie dans l'AMP. Les objectifs principaux de ce travail sont les suivants :

- Evaluer les biomasses relatives de chaque zone et leurs évolutions dans le temps;
- Identifier les interactions entre les peuplements observés dans chacune des zones et en particulier les interactions entre la zone 1, zone centrale, et la zone 2 entourant l'ensemble des îles,
- Estimer les apports aux pêcheurs résultant de ce plan de gestion.

Le plan d'échantillonnage des pêches expérimentales proposé a mis en avant l'utilisation d'une technique de pêche majeure pour comparer les peuplements entre les trois zones définies par le plan de gestion. Dans la continuation, une technique de pêche complémentaire sera associée pour permettre un calibrage du niveau des captures obtenues sur cette AMP au regard des connaissances déjà acquises sur les peuplements de poissons de l'archipel des Bijagos dans son ensemble.

L'AMP Tristao – Guinée

M Camara a fait une présentation sur l'AMP Tristao en Guinée. Il a expliqué que la Guinée a une diversité biologique extrêmement riche tant dans sa zone continentale que zone littorale et maritime et que le pays a signé et ratifié plusieurs conventions sur la protection de la nature. Le processus d'établissement des AMP connaît trois étapes. Dans les années 1990s, des sites RAMSAR ont été créés. Depuis 2002, il y a des aires de conservation intégrée dans la zone côtière maritime, et en 2010 deux réserves ont été établies: une réserve communautaire (Tristao) et une réserve naturelle intégrale (l'île Alcatraz).

Depuis la fin de l'année 2004, l'AMP Tristao bénéficie du soutien et de l'accompagnement de la FIBA. Des actions ont été menées en vue d'améliorer les connaissances du site et d'appuyer la concertation entre les différentes communautés et usagers. Parmi les défis et leçons apprises on note l'importance de:

- Gestion participative: implication/ adhésion des communautés résidentes.
- Prise en compte des coutumes et valeurs traditionnelles des populations autochtones.
- Appui aux activités génératrices de revenus pour les populations locales.
- Prise en compte de l'aspect genre.
- Renforcement des capacités / surveillance participative.

L'AMP Niimi National Park - la Gambie

M Ousainou Touray, Agent supérieur de conservation de la faune et de la flore, Département des parcs et de gestion de la faune de la flore en Gambie, a fait une présentation du Park National de Niimi (ou Niimi National Park - NNP). Cette AMP est située au long de la partie nord de la rive droite du fleuve Gambie et couvre une superficie de 7 758 ha (terre et eaux). Depuis sa création en 1986, NNP a été géré à cause de l'importance de sa flore et sa faune. Les problèmes qu'on a voulu résoudre avec sa création concernaient l'utilisation des engins de pêche destructifs, la déforestation et la pollution. Les leçons apprises après 26 ans d'expérience incluent :

- Engagement et participation des communautés peuvent résoudre des problèmes courants de la propriété des ressources.
- La gestion et suivi participatifs sont importants pour la prise de conscience et l'engagement des communautés locales.
- La participation active des parties prenantes dans le zonage d'un endroit a des effets positifs sur le niveau de conformité avec la réglementation (clôtures de pêche)
- La mise en pratique de la cogestion a abouti en une augmentation des investissements dans les AMP par les bailleurs de fond. Au fait, il a été constaté que la cogestion est l'approche la plus appropriée pour les AMP côtières.

AMP dans la zone du BOBLME

M Rudolf Hermes, Chef conseiller technique du BOBLME, a fait une conférence sur le projet BOBLME et de ses activités relatives aux AMP. Le projet BOBLME s'étend sur les huit pays autour du Golfe du Bengale et vise à traiter les questions transfrontalières liées à la gestion des ressources naturelles et de l'environnement. Parmi les nombreuses composantes du Projet BOBLME, il y a une qui traite spécifiquement les AMP en tant qu'outil de gestion des pêches dans la zone du projet. Le BOBLME applique l'AEP pour promouvoir le développement durable et l'une des activités prévues est de promouvoir l'utilisation des AMP. Récemment, une étude des AMP du BOBLME et leur efficacité a

été réalisée en collaboration avec l'Université de Washington, Etats-Unis. Un rapport a été produit, y compris les profils des AMP existantes dans les huit pays du projet BOBLME donnant des informations sur leurs objectifs, la législation, la gouvernance, l'efficacité et les menaces, en utilisant le cadre socio-écologique de l'UICN pour évaluer leurs états. Le rapport donne un ensemble complet de recommandations pour la façon dont le projet peut prendre en charge la mise en œuvre d'AMP dans la région BOBLME. Les actions prioritaires sont les suivants:

- Evaluer le statut des AMP sur le champ pour valider les résultats de l'étude et identifier les étapes prioritaires;
- Identifier des sites pilotes d'AMP dans lesquels les meilleures pratiques d'AMP peuvent être testé sur le terrain;
- Mettre en place un réseau d'apprentissage pour faciliter la communication entre les parties prenantes d'AMP et aider à la diffusion de pratiques innovatrices;
- Créer un groupe de travail BOBLME - composé de chefs de gouvernement, organisations non gouvernementales et les organisations du secteur des ressources - pour l'évaluation et la mise en œuvre d'AMP;
- Organiser une réunion de haut niveau avec des représentants du gouvernement pour lancer le système AMP du projet BOBLME et pour stimuler la volonté politique.

En ce qui concerne la mise en œuvre des recommandations, on peut noter que tous les sites pilotes ont été principalement sélectionnés. Les progrès réalisés à ce jour comprennent également la mise en place du groupe de travail, la tenue d'un atelier sur les AMP du BOBLME et la production d'un certain nombre de brochures de sensibilisation et de conseils politiques. Le projet BOBLME a également initié une collaboration avec Conservation Internationale dans le cadre de l'approche scientifique vers l'action. Plus d'informations sur le travail du projet BOBLME peuvent être trouvées sur leur site web www.boblme.org.

Les programmes, l'état de lieue et problématiques dans la gestion des AMP en Indonésie

M Rofi Alhanif, Chef de la Section du Réseaux de la Conservation de la Direction de la Marine et de Conservation des ressources aquatiques du Ministère des affaires maritimes et de la pêche en Indonésie, a partagé ses expériences de la gestion des AMP dans son pays avec les participants de l'atelier. L'Indonésie est la plus grande nation d'archipel du monde avec des zones côtières très productives autour de ses nombreuses îles.

Assez récemment, un processus de décentralisation a eu lieu et la responsabilité pour différents niveau de gestion des AMP sont à travers trois niveaux de gouvernance : le gouvernement central, les gouvernements locaux et les autorités du village / communauté. Aujourd'hui (juillet 2012), il y a un total de 108 aires marines protégées dans le pays couvrant une superficie de 15,5 millions d'hectares, soit un peu plus de 5 pour cent du total du territoire marine de l'Indonésie. Le zonage est de plus en plus utilisé dans les AMP et quatre types de zones peuvent être utilisées: (i) une zone centrale pour protéger la biodiversité, (ii) une zone de pêche durable, (iii) une zone d'utilisation pour soutenir le développement économique durable, y compris le tourisme, et (iv) d'autres zones qui peuvent soutenir d'autres activités spécifiques.

L'évaluation de l'efficacité de la gestion est un élément important de la gestion des AMP en Indonésie et un système a été conçu pour être utilisé par toutes les AMP dans le pays. Le système est basé sur les notes par catégories qui sont codés en couleur et fournit un outil pratique à la fois pour les gestionnaires d'AMP et les gestionnaires au niveau national. Alors que la gestion des AMP a fait du progrès considérables ces derniers temps, il y a encore des défis à relever. Le premier concerne l'écart entre la gestion des MPA (conservation) et la gestion des pêches. La gestion des AMP est encore principalement portée sur les approches de biodiversité focalisant sur des critères d'irremplaçabilité, de vulnérabilité et de représentativité, tandis que la gestion des pêches traite davantage les stocks de poissons, les prises par unité d'effort (PUE), les licences, etc. Une autre préoccupation est la nécessité de financement durable à long terme. En outre, des efforts sont nécessaires en ce qui concerne la gestion de certains acquis (documents de planification, conseils d'administration, les infrastructures et les ressources humaines), le soutien à la conservation des espèces, le développement des réseaux d'AMP, les activités économiques génératrices de revenus au sein des AMP (tourismes, etc.), et les moyens de subsistance alternatifs pour les communautés locales, l'appui au développement des ressources humaines (formations pour le personnel et les gestionnaires d'AMP), et la sensibilisation du public et de marketing social de l'MPA.

M Alhanif a également mentionné d'autres initiatives dans la région, avec un intérêt pour la gestion des AMP. Il s'agit notamment de l'Initiative du Triangle de Corail (ITC), 'Sulu Sulawesi Marine Ecoregion' (SSME) et 'Arafura and Timor Seas Ecosystem Actions' (ATSEA). Il a noté que l'écorégion marine du Golfe du Bengale s'étend sur 8 pays et concerne 450 millions de personnes; un grand espace avec beaucoup de personnes nécessitant des efforts concertés pour assurer un développement durable.

Les Directives International pour Garantir des Pêches Artisanales Durables : Apports des AMP

Mme Westlund a informé les participants de l'atelier du développement, actuellement en cours, d'un instrument international, pour la pêche artisanale. Cet instrument prendra la forme des Directives internationales pour garantir des pêches artisanales durables et la FAO assure le Secrétariat du travail. Un grand nombre de consultations avec les parties prenantes ont été entrepris en collaboration avec les organisations de la société civile (OSC) et il existe à présent un avant-projet du document. Ceci sera modifié selon les résultats des consultations toujours en cours et ensuite soumis à des négociations. Le but est de présenter un texte des directives au COFI 2014 pour l'approbation.

Les pêches artisanales contribuent à la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté. Plus de 90 percent des pêcheurs et travailleurs du secteur sont des artisans. La grande majorité vit dans des pays en développement et la moitié sont des femmes. Cependant, cette importance du secteur n'est généralement pas reconnue et beaucoup de communautés des pêches artisanales sont marginalisées, exclues de processus des politiques et de prises de décisions, et souffrent de la pauvreté et de hauts niveaux de vulnérabilité. Les directives adressent ces défis et leurs objectifs est de mettre à disposition des conseils et recommandations, des informations, et des principes et critères pour assurer un développement du secteur durable et équitable. Les directives ont une portée globale mais s'adressent surtout au pays en développement. Elles concernent les pêches des eaux marines et continentales et toutes les activités du système halieutique et de la chaîne de valeur. Les directives appuient autres initiatives pour le développement équitable, notamment le Code de

conduite pour une pêche responsable (FAO 1995), les Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (FAO 2005) au et les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (FAO 2012). Comme la gestion des pêches et la bonne gouvernance des ressources naturelles sont des sujets clés des directives, il y a un lien direct avec la gestion des AMP.

Le site web FAO pour les directives est : www.fao.org/pêche/ssf/lignes-directrices/fr.

Discussions

Lors des discussions qui ont accompagnés les présentations, on a pu constater qu'il y a un grand nombre d'initiatives relatives aux AMP dans la sous-région et qu'il y a un besoin d'améliorer la communication entre acteurs pour assurer qu'on crée des synergies et ne pas de duplication des efforts. Il faudrait également faire encore du progrès en ce qui concerne la communication avec les communautés concernées pour mieux assurer leur participation et éviter des messages et activités peu clairs. Le CSRP joue un rôle important dans l'harmonisation des politiques et de coordination des actions dans le domaine de la pêche dans ses pays membres¹². Les efforts visant à améliorer cette coordination comprennent également la création du RAMPPO en 2007.

L'importance des approches participatives a été soulignée à plusieurs reprises au cours des présentations et des discussions et des efforts sont actuellement dévolus au développement des accords de cogestion, par exemple le projet de Cogestion et AMP de la CSRP ainsi que le projet de démonstration CCLME n ° 4. Il a été estimé qu'il ya eu des développements positifs à cet égard ces derniers temps et que les pêcheurs, leurs communautés et autres parties prenantes sont plus impliqués dans la planification et la mise en œuvre d'AMP aujourd'hui qu'il ya quelque temps. Les leçons tirées, par exemple de l'AMP Tristao en Guinée, montrent la valeur de l'engagement avec les communautés, du respect des valeurs et des coutumes traditionnelles, et de la prise en compte des aspects de genre. En Gambie, la cogestion a été identifiée comme une bonne pratique pour la gestion des AMP.

La nécessité d'une approche participative a également été soulignée dans les nouvelles Directives Techniques de la FAO sur les AMP et la Pêche. Les participants ont commenté sur la définition des AMP utilisée dans ces lignes directrices en remarquant qu'elle était plus inclusive que, par exemple, la définition de l'UICN. Il a été expliqué que les nouvelles directives de la FAO n'ont pas, en aucune façon, l'intention de remplacer d'autres directives déjà existantes, mais qu'elles aspirent à contribuer à l'accumulation de connaissances et d'expériences sur les AMP. Elles doivent être considérées comme quelque chose que les décideurs, les gestionnaires d'AMP et les praticiens peuvent utiliser comme outil de référence et selon leurs besoins. Un travail considérable semble avoir été fait dans la sous-région en ce qui concerne les leçons apprises et la formulation des recommandations pour la planification et la mise en œuvre d'AMP, y compris sur l'évaluation, le suivi et les indicateurs. Ces travaux devraient être capitalisés et utilisés comme base pour les activités futures.

Au sujet des Directives internationales pour garantir des pêches artisanales durables, participants de

¹² Mauritanie, Sénégal, la Gambie, Guinée Bissau, Guinée, Sierra Leone, Cap Vert.

l'atelier a commenté les difficultés à définir la pêche artisanale et a également remis en question l'idée selon laquelle «tous» les pêcheurs artisans sont pauvres. Ce n'est pas toujours le cas, bien que les pêcheurs qui peuvent être assez riches et à l'aise (sur le plan monétaire) s'exposent toujours à cause de leur dépendance à l'égard d'une ressource naturelle et souvent la manque de l'accès aux services sociaux (santé, éducation) dans les communautés de pêche. Les participants de l'atelier ont noté que les questions transfrontalières, également soulevées dans l'avant-projet des directives, revêtent un intérêt particulier pour les projets du LME (à la fois CCLME et BOBLME). En outre, il a été suggéré que la section des directives sur la recherche, l'information et le développement des capacités pourrait mériter de l'expansion, assurant aussi à ce que l'importance de la communication soit traitée.

GROUPES DE TRAVAIL

Organisation du travail et termes de référence des groupes

Pour le travail en groupes, les participants ont été divisés en deux. Chaque groupe a été donné un sujet à discuter directement lié au Projet de Démonstration CCLME n° 4. Après les discussions en groupes, les résultats ont été restitués en plénière.

Groupe 1: Les AMP et la cogestion

Le groupe 1 a discuté des questions clés en matière des AMP et la cogestion:

- Quels sont les opportunités et challenges principaux en ce qui concerne la cogestion des AMP?
- Quelles ressources et capacités sont nécessaires pour garantir une cogestion efficace?
- Quelles sont les activités prioritaires à entreprendre par les acteurs et projets existants? Le Projet de Démonstration CCLME n° 4?

Le groupe a commencé par rappeler ce que veut dire le concept de cogestion : *La cogestion est un type de gouvernance avec un partage des responsabilités en termes de prise de décision et de prise en charge des coûts.*

En ce qui concerne les opportunités, le groupe a identifié les facteurs suivants :

- Prise de conscience des usagers de l'importance de disposer des AMP
- Existence d'organes de concertation regroupant toutes les parties prenantes
- Volonté politique de construire ensemble (disposition dans les textes juridiques et réglementaires)
- Disposition des projets (assistance technique, bailleurs de fonds) à accompagner cette dynamique

Les défis reconnus sont :

- Difficulté à appliquer des décisions consensuelles d'une manière effective.
- Nécessité d'une meilleure implication des communautés locales dans les prises de décisions au niveau national.
- Besoin des mécanismes de financement pérennes pour supporter et partager le coût de la cogestion.

- Besoin de meilleure coordination institutionnelle (intersectorielle).
- Besoin d'assurer une synergie des interventions des acteurs.

Le groupe a constaté qu'il y a un besoin de renforcer les capacités des acteurs (en cogestion, négociation, recherche et financement pérenne) pour garantir une cogestion efficace. Parmi les activités à entreprendre par les acteurs et projets existants, on note le besoin de promouvoir l'évaluation et le suivi participatifs ainsi que la surveillance participative. Avant d'entreprendre des activités, il faudrait cependant faire un état des lieux participatif des différentes interventions en cours.

Cette dernière activité a été proposée au Projet de Démonstration CCLME n° 4. D'autres propositions pour le programme de travail du projet sont :

- Réaliser des diagnostics/évaluations participatifs des cadres organisationnels et réglementaires au niveau des AMP (individuellement), y inclus une revue de la participation de toutes les parties prenantes pertinentes (avec l'attention particulière aux aspects genre et la participation des femmes).
- Promouvoir la surveillance participative : examiner les capacités des communautés et les cadres juridiques pour trouver des mécanismes pratiques et légalement acceptables. Voir aussi aspects traditionnels et culturels, et monétaires (à qui sont les amendes versées – aux communautés ou à l'état ?).
- Renforcer les capacités en cogestion (y inclus renforcement des structures institutionnelles) – aux niveaux des communautés et de l'administration - basé sur une évaluation des manques des compétences.
- Assister pour trouver des solutions de financement pérennes, considérant aussi d'autres initiatives déjà en cours.

Groupe 2: Les AMP et le suivi participatif

Le groupe 2 a discuté des questions clés en matière des AMP et les indicateurs et recherche/suivi participatif :

- Qu'est-ce que c'est le suivi participatif?
- Quels sont les opportunités et les challenges?
- Quelles sont les activités prioritaires à entreprendre par les acteurs et projets existants? Le Projet de Démonstration CCLME n° 4?

Le groupe a commencé par définir le suivi participatif : *Le suivi participatif est le mécanisme par lequel tous les acteurs (pêcheurs, décideurs, organisations socioprofessionnelles, etc.) contribuent à renseigner, entre autres, les indicateurs consensuels pour l'atteinte des objectifs de l'AMP.*

De plus, les acteurs principaux – aux niveaux local et national – ont été identifiés :

Acteurs locaux	Acteurs nationaux
Pêcheurs des sites	Chercheurs (recherche et université)
Mareyeurs/ mareyeuses	Administration centrale
Femmes transformatrices	ONG et OSC
Organisations socioprofessionnelles	Partenaires techniques et financiers
Comité de gestion d'AMP technique / Gestionnaires des AMP	
Chefs de village	
Représentants administration locale	

Les opportunités et les défis ont été définis comme suit:

Opportunités	Défis
<ul style="list-style-type: none"> • Promotion de la concertation et la communication entre acteurs • Réduction des conflits • Appropriation et respects des accords et des mesures • Apprentissage mutuel • Promotion de la recherche action/développement • Réduction des coûts • Pérennisation de suivi • Intérêt croissant de rôle des AMP dans la gestion de pêche • Utilisation de savoir traditionnel et empirique 	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin d'inclure les acteurs non seulement dans la création mais également dans la suivi et évaluation des AMP • Besoin de réduire les disparités des niveaux des pêcheurs et des chercheurs en ce qui concerne de l'information (le processus de mise en place est lourd à cause de la disparité du groupe) • Manque d'intégration de savoir traditionnel dans le système de suivi participatif • Difficultés à arriver à des indicateurs consensuels • Eviter la création des attentes trop élevées • Besoin d'institutionnaliser le suivi participatif par la création d'un sous groupe pour le suivi participatif qui fait partie du comité de gestion • Manque de restitution et communication des résultats de suivi • Besoin de financement et mode de financement de système de suivi pour pérenniser le système de suivi • Nécessité d'avoir les états de référence • Besoin de collaboration franche et sincère • Manque de représentativité dans le comité de gestion de l'AMP (un danger dans le processus d'AMP en général)

Les activités que doivent être entreprises par les acteurs sont selon le groupe les suivants :

- Développer des indicateurs de suivi simples et consensuels (bioécologiques, socio-économiques et de gouvernance).
- Etablir des états de référence.
- Vulgariser de façon effective les résultats des analyses des suivis, et les incorporer dans les décisions.
- Définir le rôle des parties prenantes/organiser les parties prenantes.
- Renforcer la capacité des parties prenantes.
- Assurer une communication effective.
- Assurer un mécanisme pour la validation et mises en œuvre des résultats.

Pour le Projet de Démonstration CCLME n° 4, le groupe a suggéré les actions suivantes :

- Travailler sur les AMP pêches; sites cible/pilotes à définir
- Capitaliser des travaux déjà réalisés
- Etablir des états de références dans les sites cible/pilotes et développer des méthodologies (Composante 1 du projet).
- Promouvoir l'évaluation et le suivi participatifs des ressources démersales (Composante 3 du projet); clarifier qu'il s'agit des évaluations des pêches et ne pas seulement de l'état de stock (donc y compris des indicateurs bioécologiques, socioéconomiques et de gouvernance).
- Clarifier le rôle du Groupe de Travail Régional AMP-Pêche proposé.

DISCUSSION SUR LA COORDINATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DU PROJET DE DEMONSTRATION N°4 DU CCLME

Groupe de Travail Régional AMP-Pêche

Un projet des TDR d'un Groupe de Travail Régional AMP-Pêche a été présenté par M Sidibé. Ce projet des TDR avait été rédigé au titre préparatoire dans le cadre des préparations du Projet de Démonstration CCLME n° 4 avec l'intention que le groupe serve comme un outil pour faciliter la mise en œuvre du projet et comme un mécanisme de collaboration entre le projet et la CSRP et d'autres parties prenantes.

L'atelier a pu constater qu'il y a un besoin exprimé dans la sous-région également par d'autres acteurs – notamment le RAMP AO – d'un groupe de travail avec des compétences en pêche. Comme il faut éviter la duplication des efforts, l'atelier a recommandé qu'un seul groupe de travail soit établi et qu'il serve 'tout le monde'. Le mandat du groupe doit donc aller au-delà du projet. Le Secrétariat du Groupe de Travail Régional AMP-Pêche sera assuré conjointement par le RAMP AO et la CSRP avec l'appui du CCLME.

Sur cette base, le projet des TDR a été revu et des modifications y ont été portées. D'autres contributions seront envoyées au CCLME et M Sidibé partagera une nouvelle version aussi tôt que possible.

Programme d'activités du Projet de Démonstration CCLME n° 4

Le programme d'activités initialement planifié dans le cadre de ce projet de démonstration N°4 a été présenté par M Sidibé. Ce plan d'activités doit être mis à jour à cause du fait que le contexte a beaucoup changé dans la sous-région depuis l'élaboration du projet en 2006. Il a été proposé que le projet commence à travailler dans deux sites pilotes. Ces sites seront sélectionnés en tenant compte d'une combinaison d'aspects, par exemple, le besoin de soutien et de faisabilité (où peuvent les objectifs du projet être atteint). Les participants ont également recommandé que les activités initialement prévues dans le document de projet soient modifiées si possible selon les résultats du présent atelier, notamment en prenant en compte les activités à entreprendre proposées par les deux groupes de travail. Ce programme de travail doit tenir compte du fait qu'il ne reste que deux ans de la durée du projet même s'il a initialement été prévu pour trois ans. La mise en oeuvre du projet a été retardée en raison de l'absence d'accord sur les priorités du projet. L'importance de tirer les profits des travaux déjà accomplis dans la sous-région et de la collaboration entre acteurs a aussi été soulignée.

CLOTURE DE L'ATELIER

L'atelier a été clôturé par des discours de remerciement de la part du CCLME, la CSRP et la FAO. Les participants se sont félicités d'avoir eu cette occasion de se rencontrer et d'échanger des informations et des expériences et ainsi renforcer la collaboration.

* * * * *

ANNEX / ANNEXE 1: LIST OF PARTICIPANTS – LISTE DES PARTICIPANTS

COUNTRY REPRESENTATIVES – REPRESENTANTS DES PAYS

SENEGAL- SENEGAL

Mamadou FAYE
Direction Pêche Maritime (DPM)
1, Rue Joris Dakar/Sénégal
Tél 33 823 01 37
Fax : 33 821 47 58
Email: doufayelaye59@yahoo.fr

Youssof Hawa CAMARA
Directeur Général Adjoint du CNSHB
814, Rue MA500,
Corniche Sud, Boussoira
Commune de Matam, BP. 3738,
Conakry
Tel :0022462532210
Email: youssofah@yahoo.fr

THE GAMBIA – GAMBIE

Nfamara Jerro DAMPHA
Director of Fisheries
Fisheries Department
6, Marina Parade – Banjul
Tel: +220 9 92.48.34, 220-420 15 15
nfamarajerrodampha@yahoo.com
Email: doufayelaye59@yahoo.fr

GUINEE BISSAU - GUINEA BISSAU

Rita G. C. FUNNY
Chercheur,
CIPA, Bissau
Tel :+245 936 11 70 / +245 690 42 31
Email : rigocofu@yahoo.com.br

Ousainou TOURAY
Department of Parks and Wildlife
Management
Departement of Parks and wildlife
Management
Banjul, The Gambia
Tel: +220 981 75 59
Email oustouray@gmail.com

Gualdino Afonso TE
Directeur de la Pêche Artisanale
Tel: 00 245 531 3030 / 687 6734
Email : gualdinoafonsote@hotmail.com

GUINEA - GUINEE

Abdoulaye SYLLA
Chef de division
Direction Nationale de la Pêche Maritime
BP : 307, 6e Avenue Kaloum
- Conakry
Tel +224 62 13 79 79 et +224 66 30 94 87
Email: mimisinta@yahoo.fr

MAURITANIA - MAURITANIE

Lamine CAMARA
Directeur Adjoint
Direction de l'Aménagement des Ressources
et de l'Océanographie
Ministère des Pêches Tel : (222)
46415498/(222) 45295441
Email : laminecam2000@yahoo.fr

Ebaye Ould Mohamed MAHMOUD
Directeur adjoint
PNBA
BP: 5355 Nouakchott
Mauritanie
Tél : + 222 45258541
Fax : + 222 45258542
Email : ebaye_mhd@yahoo.fr

REPRESENTATIVES OF INTERNATIONAL PARTNER INSTITUTIONS - REPRESENTANTS DES INSTITUTIONS PARTENAIRES INTERNATIONALES

FIBA- FIBA

Charlotte KARIBUHOYE
Coordinatrice de Programme AMP
Fondation Internationale du Banc d'Arguin
(FIBA)
Mamelles, Rue 21 OKM, Villa F46
BP 24939 Dakar - Sénégal
Phone: 00221 33 869 14 04
Fax : 00221 33 860 00 51
Email: karibuhoye@lafiba.org

RAMPAO - RAMPAO

Dominique DUVAL DIOP
Secrétaire Général du RAMPAO
Co/FIBA
Mamelles, Rue 21 OKM, Villa F46
BP 24939 Dakar - Sénégal
Phone: 00221 33 869 14 04
Fax : 00221 33 860 00 51
Email : duvaldiop@rampao.org

WWF-WAMER – WWF WAMER

Mallé DIAGANA
Sacre Coeur III No 9639
Dakar, Senegal
Tel: +221 33 869 37 00
Fax: +221 33 869 37 02
Email: mdiagana@wwf.panda.org

CSRP - SRFC

Hamady DIOP
Chef du DRSI
Villa 4430, Karack, Rue KA 38
BP-25485, Dakar, Sénégal
Tel: 338640475/
Fax: +221 33 864 04 77
Email: hamady.diop@spscrp.org

Amadou Oumar TOURE

Projet AMP/Cogestion (AFD/CSRP)
Villa 4430, Karack, Rue KA 38
BP-25485, Dakar, Sénégal
Tel: 338640475
Fax: +221 33 864 04 77
Email : amadou.toure@spscrp.org

Phillippe TOUS

Cordonateur projet AMP/Cogestion
(AFD/CSRP)

Villa 4430, Karack, Rue KA 38
BP-25485, Dakar, Sénégal
Tel: 338640475
Fax: +221 33 864 04 77
Email: philippe.tous@spscrp.org

CAOPA - CAOPA

Gaoussou GUEYE
Secrétaire Général CAOPA
BP 1144 Mbour
Sénégal
Tél: 77 632 66 65
Email: caopa.peche@gmail.com

MINISTRY OF MARINE AFFAIRS AND FISHERIES, INDONESIA – MINISTERE DES AFFAIRES MARINES ET PÊCHERIES, INDONESIE

Rofi ALHANIF
Section for Conservation Networks Directorate
of Marine and Aquatic Resources
Conservation
Gedung Mina Bahari 3
Jl Medan Merdeka Timur No.16 , 10th floor
Jakarta 10110
Fixe: +62213519070
port: +6281310668833
+628159704794
Email: rofi_p3k@yahoo.com

REPRESENTATIVES FROM CCLME GEF PROJECTS AND RCU – REPRESENTANTS DU CCLME, DES PROJETS FEM ET DE L'URC

FAO/ROME - FAO/ROME

Merete TANDSTAD

Fishery Resource Officer,

Marine and Inland Fisheries Service (FIRF)

Fisheries and Aquaculture Resources Use and Conservation Division

Viale delle Terme di Caracalla

00153 Rome

Tél: +390657052019

Email: merete.tandstad@fao.org

Lena WESTLUND

Consultant / Fisheries Specialist

Email: lena.westlund@fao.org

lena.m.westlund@telia.com

URC/CCLME – RCU/ CCLME

Birane SAMBE

Coordonateur régional de Projet

Unité Régionale de Coordination (URC) du CCLME

5^e étage, Immeuble KAZEM

41, avenue Georges Pompidou

BP 3300 Dakar, Sénégal

Email : birane.sambe@fao.org

Aboubacar SIDIBÉ

Responsable de la thématique Ressources Marines Vivantes

Unité Régionale de Coordination (URC) du CCLME

5^e étage Immeuble KAZEM

41, avenue Georges Pompidou

BP 3300 Dakar, Sénégal

Email : aboubacar.sidibe@fao.org

BOBLME - BOBLME

Rudolf HERMES

Chief Technical Advisor of the Project

FAO RAP Office

39 Phra Atit Rd

Bangkok 10200, Thailand

Tel: +66 844 395 209

Email: rudolf.hermes@boblme.org

ANNEX / ANNEXE 2 : AGENDA

Jour 1/ Day 1 : 5 Novembre 2012		
Heures / Hours	Points d'Agenda / Agenda Item	Responsable / Responsible
8.30 – 9.00	Registration	Fatou Tamba
9:00 – 9.30	Session d'ouverture avec les discours de bienvenue / Opening session including welcome addresses	CCLME/Birane Sambe
9.30 – 10.00	- Adoption de l'Agenda / Adoption of agenda - Election des Présidents / Election of chairs [Présidents issus des pays, un pour chaque jour / chairs from countries, one for each day] - Introduction des participants /Self-introductions - Photo du Groupe / Group Photo	Birane Sambe / Aboubacar Sidibé
10.00 – 10.45	Présentation des objectifs de l'atelier et les résultats attendus / Presentation of workshop objectives and expected outputs	Merete Tandstad
10.45 – 11.15	Pause Café-Thé / Coffee-Tea Break	
11.15 – 11.45	Présentation du projet de démonstration n°4 du CCLME (<i>Démonstration des Aires marines protégées en tant qu'outils permettant de dégager des bénéfices de la gestion de ressources multiples</i>) / Presentation of the CCLME Demonstration project n°4 (<i>Demonstration of Marine Protected Areas as tools for multiple-resource management benefits</i>)	Aboubacar Sidibé
11.45 – 13.00	Présentation des Directives Techniques de la FAO sur les AMP et Pêches / Presentation of the FAO Technical Guidelines on MPAs and Fisheries	Lena Westlund
13.00 – 14.30	Pause-Déjeuner / Lunch Break	
14.30 – 15.15	Présentation des résultats du projet CSRP/IUCN AMP et co-gestion Presentation of the outcomes of SRFC/IUCN Project MPA and co-management	Hamady Diop
15.15 – 15.45	Présentation des Termes de référence du Groupe de travail régional MPA-Pêche qui est en train d'être mise en place / Presentation of Terms of Reference of the MPA-Fisheries Regional Working Group which is being put in place.	Aboubacar Sidibé

15.45 – 16.00	Pause Café-Thé / Coffee-Tea Break	
16.00-16.45	Présentation de RAMPAO - le Réseau des AMP en Afrique de l'Ouest Presentation of RAMPAO / Marine Protected Areas in West Africa	Dominique Duval Diop
Jour 2 / Day 2 : 6 Novembre 2012		
9.00 -10.00	Présentations sur le développement de Directives International pour Garantir des Pêches Artisanales Durables: Apports des AMP / Presentation on the development of the International Guidelines on Securing Sustainable Small-Scale Fisheries: Role of MPAs	Lena Westlund
10.00-10.45	Présentation du programme de travail pour la mise en œuvre des recommandations qui ont été convenues dans l'initiative de l'« Etat de l'art sur le rôle des aires marines protégées dans la gestion des pêches » / Presentation of the programme of work for the implementation of recommendations that were agreed in the "State of the art on the role of MPAs in fisheries management" initiative.	Hamady Diop
10.45 – 11.15	Pause Café-Thé / Coffee-Tea Break	
11.15 – 13.30	Présentation des AMP dans la sous-région (principaux défis et les leçons apprises) / Presentation of MPAs in the sub-region (key challenges and lessons learned) : <ul style="list-style-type: none"> • PNBA (Mauritania) • Urok (Guinea Bissau) • Tristao (Guinea) • Niomi National Park (the Gambia) 	Participants des pays/Participants from countries
13.30 – 15.00	Pause-Dejeuner / Lunch Break	
15.00-15.45	Présentation des problématiques sur les AMP dans la zone du BOBLME / Presentation on MPA issues in the BOBLME area Questions/discussions	Rudolf Hermes
15.45-16.30	Présentation des programmes, l'état de lieue et problématiques dans la gestion des AMP en Indonésie / Presentation of programmes, status and challenges with regard to MPA management in Indonesia	Rofi Alhanif
16.30 – 16.45	Pause Café-Thé / Coffee-Tea Break	
16.45-17.00	Introduction au travail en groupe / Introduction to working groups	Lena Westlund

Jour 3 /Day 3 : 7 November 2012		
9.00-10.45	Groupe de travail- des questions clés en matière <ul style="list-style-type: none"> - Les AMP et la co-gestion - Les AMP et le suivi participatif Working groups – key questions with regard to <ul style="list-style-type: none"> - MPAs and co-management - MPAs and participatory monitoring 	Working groups
10.45 – 11.00	Pause Café-Thé / Coffee-Tea Break	
11.00-12.00	Restitution des résultats des groupes de travail / Presentation of working group results	Working groups
12.00-13.00	Discussion sur des Termes de référence du Groupe de travail régional MPA-Pêche qui est en train d'être mise en place / Discussion on the Terms of Reference of the MPA-Fisheries Regional Working Group which is being put in place	Aboubacar Sidibé
13.30– 14.00	Identification des mécanismes de coopération ou de coordination des activités des différentes initiatives sur les AMP dans la sous-région / Identification of mechanisms of cooperation or of coordination of different initiatives on MPAs in the sub-region.	Charlotte Karibuhoye
14.00-14.45	Présentation/discussion pour la mise à jour du plan d'activités et du travail du projet de démonstration n°4 du CCLME / Presentation/discussion to update the activities and work plan of the CCLME Demonstration project n°4	Aboubacar Sidibé
14.45-15.00	Cérémonie de cloture de l'Atelier / Workshop Closing ceremony	FAO/SRFC/CCLME